

CONGO



200 FCFA

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

www.adiac-congo.com

N° 2409 - MERCREDI 16 SEPTEMBRE 2015

CONGO-BANQUE MONDIALE

Pour un nouveau
cadre de partenariat
en 2017

En vue d'aider le Congo à profiter pleinement de ses richesses, le groupe de la Banque mondiale (BM) se montre disposé à apporter son expertise au gouvernement congolais dans des secteurs variés.

L'appui de cette institution répond au nouveau plan national de développement, en vue de son émergence à l'horizon 2025. Faisant le bilan de ses projets évalués à 347 milliards FCFA en République du Congo, pays dont la situation économique est marquée par la chute des cours des principaux produits d'exportation (pétrole, fer...), le directeur des opérations du Groupe de la BM, Ahmadou Moustapha Ndiaye, a affirmé la disposition de son institution à adapter son appui en fonction du niveau et des besoins de développement et des priorités fixés par le Congo.

Page 3

ADMINISTRATION DU TERRITOIRE

Nomination
de nouveaux
sous-préfets
et secrétaires
généraux de
districts

Par décret n°2015-894 du 15 septembre, le président de la République a nommé les sous-préfets dans les départements du Niari, du Pool et de la Sangha. Un arrêté portant nomination des secrétaires généraux de districts a également été rendu public.

Page 2

MUSIQUE

Le groupe FTS
enregistre « New
Ndombolo »

Page 16

ÉDITORIAL

Combien ?

Page 2

JEUX AFRICAINS / FOOTBALL

Le Sénégal et le Burkina Faso en finale



L'équipe du Sénégal



L'équipe du Burkina Faso

La finale de football des Jeux africains de Brazzaville 2015 se jouera le 18 septembre au stade de l'Unité à Kintélé sans le pays

organisateur, le Congo ayant été battu en demi-finale par le Sénégal sur le score de 1-3, le 15 septembre dans un stade Al-

phonse Massamba Débat plein à craquer. La deuxième demi-finale qui a opposé quelques minutes après le Nigeria et

le Burkina Faso s'est joué à l'avantage des Burkinabés, vainqueurs sur le score de 3-1

Lire dossier J.A.

PROJET LISUNGI

Plus de 600 ménages très pauvres bénéficient
des aides financières de l'État

Vérification des identités avant le paiement

Six cent vingt-trois ménages très pauvres des sous-préfectures d'Oyo et de Makoua, dans le département de la Cuvette, viennent de bénéficier d'une assistance financière du ministère des Affaires sociales, de l'action humanitaire et de la solidarité en collaboration avec la Banque mondiale.

Des transferts monétaires des montants variant entre 60.000 et 135.000 FCFA par trimestre s'effectuent via les agences de la Banque postale du Congo afin d'étendre la protection sociale à l'ensemble de la population et de stabiliser la consommation au sein de ces ménages, tout en protégeant le capital humain, dans le cadre du projet Lisungi qui entend se déployer sur tout le Congo.

Page 6

PROCESSUS ÉLECTORAL

La Conel s'active à la révision des listes électorales

Pour mieux aborder les échéances futures et éviter toute précipitation dans la préparation du fichier électoral, la Commission nationale d'organisation des élections (Conel) s'active à la révision des listes électorales.

À l'issue d'une réunion conjointe avec la Direction générale des affaires électorales, le président de cette institution,

Henri Bouka, a évoqué les raisons de cette opération qui, selon lui, permet de parer à toute éventualité.

« La donne va nécessairement changer parce que la Conel doit être à tout moment prête à recueillir les votes des Congolais. C'est cela le caractère permanent que les assises de Sibiti lui ont conféré », a-t-il expliqué.

Page 2

ÉDITORIAL

Combien ?

Oui, combien de médailles d'or, d'argent, de bronze le Congo inscrira-t-il à son palmarès lorsque s'achèveront, vendredi, les Onzièmes Jeux Africains ? La question peut sembler prématurée et quelque peu artificielle étant donné le nombre de parties, de matchs, de joutes diverses qui se dérouleront ces trois prochains jours dans nos différents stades, mais elle est importante pour au moins deux raisons :

La première tient au fait que l'Afrique – pour ne pas dire le monde entier – a les yeux tournés vers Brazzaville et que rien ne serait plus noble, pour le Congo, que de doubler la mise en se positionnant dans le petit groupe des pays les plus médaillés du continent. La deuxième est qu'un tel exploit marquerait d'un sceau indélébile la reconstruction de notre pays en démontrant qu'il est possible, pour un pays ayant traversé de grandes épreuves, de retrouver son unité, sa grandeur dans tous les domaines.

Ne nous y trompons pas : au-delà du sport, des sports, qui font tous les quatre ans des Jeux africains un rendez-vous incontournable, cette édition 2015 apparaît hautement symbolique. Elle marque en effet, pour nous, la fin d'une aventure qui s'est étalée sur dix-sept longues années et qui a fait du Congo une nation moderne, en phase avec son temps, capable de relever des défis apparemment insensés tels que l'organisation d'une compétition comme celle dont nous allons vivre les dernières heures.

Si, de plus, nous parvenons, à la faveur de cette onzième édition des Jeux Africains, à nous placer de façon ostensible parmi les nations les plus dynamiques du continent nous franchirons un pas décisif qui changera le regard que porte sur nous le monde extérieur. Que donc ceux et celles qui, dans cette ultime phase de la compétition, vont tenter de gagner des médailles dans l'une ou l'autre des disciplines sachent qu'au-delà de leur propre destin, ils et elles contribueront de façon décisive à façonner l'image de leur pays, de notre pays. Nous leur en serons éternellement reconnaissants.

Les Dépêches de Brazzaville

PROCESSUS ÉLECTORAL

La Conel prépare la révision des listes électorales

Dans la perspective des prochaines échéances électorales, la Commission nationale d'organisation des élections (Conel) se prépare déjà à lancer, dans les tout prochains jours, l'opération de révision des listes électorales à partir des matrices issues du recensement administratif spécial de 2013.

Le président de cette institution, Henri Bouka a fait cette annonce le 15 septembre à Brazzaville à l'issue de la réunion conjointe, Conel et direction générale des affaires électorales. Invité par la presse à s'expliquer sur la nécessité de cette opération, le président de la Conel a indiqué que l'actualisation des listes électorales est une opération annuelle. Par ailleurs, Henri Bouka a précisé que pour éviter la précipitation dans la révision des listes et l'établissement des cartes électorales, la loi donne mission à son institution de procéder à cette opération en avance pour éviter d'être surpris par le temps.

« Lorsque la révision annuelle n'a pas été réalisée, l'administration et la Conel procèdent à une révision extraordinaire. Vous devez savoir que la donne va nécessairement changer parce que la Commission électorale doit être à tout moment prête à recueillir les votes des Congolais. C'est cela le caractère permanent dont les assises de Sibiti ont conféré à la Conel », a-t-il précisé. Interrogé sur le fait que les résultats du recensement administratif spécial de 2013 avaient été boudés par l'opposition et la Conel doit s'en servir fort curieusement comme base de données à partir de laquelle on procèdera à la révision, Henri Bouka a dit que conformément à

l'article 7 de la loi électorale, les résultats du recensement constituent un fichier de base à partir duquel s'opèrent les révisions annuelles ou extraordinaires. En outre, il a signalé, au passage, que le recensement administratif spécial avait été une opération organisée par des commissions composées par toutes les sensibilités politiques et les membres de la société civile. Le président de la Conel a précisé que son institution est dans ses prérogatives conférées par la loi.

« L'avantage de la révision est qu'elle est une forme d'enrôlement volontaire. Elle comporte deux phases essentielles, à savoir : la phase de notification des listes de base marquée par l'affichage et la deuxième phase relative à la consultation de ces listes par les futurs électeurs. Cette façon de faire permet aux citoyens qui n'ont pas leurs noms sur les listes électorales de faire des réclamations nécessaires. On peut également procéder à l'extraction des noms des personnes décédées et à la modification des adresses des personnes qui ont changé d'habitations », a expliqué l'interviewé.

Ainsi, Henri Bouka a indiqué à la presse que la Conel est déjà dans la démarche proposée par le dialogue national inclusif de Sibiti. Répondant à une question relative

à la réorganisation de cette institution comme le recommandait les assises de Sibiti, Henri Bouka a répondu : « La Conel comporte en son sein les représentants des partis de la majorité, de l'opposition, du centre et de la société civile aussi bien au niveau national qu'au niveau local. De ce point de vue, les assises de Sibiti n'avaient pas critiqué cette composition. Au contraire, elles nous avaient encouragé de persévérer dans cette dynamique pour plus de représentativité au sein de la Conel ».

Henri Bouka a noté, en outre, que l'annonce de la date du début de l'opération de révision des listes électorales est du ressort du gouvernement qui doit prendre un arrêté convoquant les Congolais à se rapprocher des lieux où seront affichées les listes pour des éventuelles réclamations ou insertions des personnes en âge de voter.

La Conel, a-t-il dit, prend déjà des dispositions de sorte que, dès que le ministère de l'Intérieur et de la décentralisation annoncera la date du début de l'opération, la Commission soit déjà prête.

Le président de la Conel a assuré que si l'opération de révision des listes électorales est menée avec dextérité, le Congo disposera d'un fichier électoral fiable. Par ailleurs, il a noté que contrairement au recensement qui est une opération pour laquelle l'agent recenseur se déporte vers les futurs électeurs, la révision est un acte volontaire pour lequel le futur électeur va vers les listes électorales.

Roger Ngombé

ADMINISTRATION DU TERRITOIRE

Nomination des sous-préfets et secrétaires généraux de districts

Par décret n°2015-894 du 15 septembre, le président de la République a nommé les sous-préfets des départements du Niari, du Pool, et de la Sangha. Un arrêté portant nomination des secrétaires généraux de districts a également été rendu public.

Sous-préfets

Département du Niari

District de Londela-kayes : Desiré Kakola

Département du Pool

District de Mindouli : Francis Hochard Tela

Département de la Sangha

District de Souanké : Bernard Engouali

District de Mokeko : Guy Paulin Oba

Secrétaires généraux de districts

Département du Kouilou

District de Mvouti : Jean Claude Biyo

Département de la Sangha

District de Souanké : Jocelyn Patrick Mouithys-Mavz

Josiane Mambou Loukoula

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire des rédactions : Jocelyn Francis Wabout

Secrétaire des rédactions adjoint :

Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo,
Clotilde Ibara, Norbert Biembedi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina,
Thierry Nougou
Service Société : Parfait Wilfried Douniama
(chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko

Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koumbemba, Josiane Mambou Loukoula

Service Économie : Nancy France Loutoumba (chef de service) ; Lopelle Mboussa

Gassia, Firmin Oyé

Service International : Nestor N'Gampoula
(chef de service), Yvette Reine Nzaba, Tiras Andang

Service Culture et arts : Bruno Okokana
(chef de service),

Hermione Désirée Ngoma, Rosalie Bindika

Service Sport : James Golden Eloué
(chef de service), Rominique Nerplat Makaya

Service Enquête : Quentin Loubou

(chef de service), Rock Ngassakys

Chronique littéraire : Meryll Mezath

(chef de service), Luce Jennyfer Mianzou-

kouta, Durlly Emilia Gankama

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono

Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice

Mampouya, Charlem Léa Legnoki,

Prosper Mabonzo, Séverin Ibara

Commercial : Mélaïne Eta

Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain

Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté

de la Radio-Congo

Pointe-Noire). Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault

Chef d'Agence : Nana Londole

Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali

Coordinateur : Alain Diasso

Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa

Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi

Sports : Martin Enyimo

Relations publiques : Adrienne Londole

Service commercial : Marcel Myande,

Stella Bope

Comptabilité et administration : Lukombo

Caisse : Blandine Kapinga

Distribution et vente : Jean Lesly Goga

Bureau de Kinshasa : Colonel Ebeya

n°1430, commune de la Gombe / Kinshasa

- RDC - Tél. (+243) 015 166 200

Rédaction de Dolisie : Lucien Mpama

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)

Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa,

Stanislas Okassou

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle

Adjoint à la direction : Christian Balende

Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong,

Marie-Alfred Ngoma

Administration : Béatrice Ysnel

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault

Secrétariat : Armelle Mounzeo

Chef de service : Abira Kiobi

Suivi des fournisseurs : Farel Mboko

Comptabilisation des ventes, suivi des

annonces : Wilson Gakosso

Personnel et paie : Martial Mombongo

Stocks : Arcade Bikondi

Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ

Directeur : Charles Zodialo

Assistante commerciale : Hortensia

Olabouré

Commercial Brazzaville : Rodrigue Ongagna,

Mildred Moukenga

Commercial Pointe-Noire : Mélaïne Eta Anto

DIFFUSION

Directeur : Philippe Garcia

Assistante de direction : Sylvia Addhas

Diffusion de Brazzaville : Guyche Mot-

signet, Brice Tsébé, Irin Maouakani

Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole

Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Mou-

mbelé Ngono

INFORMATIQUE

Directeur : Gérard Ebami-Sala

Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de

service), Rively Gérard Ebami-Sala, Myck

Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

IMPRIMERIE

Directeur : Emmanuel Mbengué

Assistante : Dina Dorcas Tsoumou

Chef d'atelier : François Diatoulou Mayola

Service pré-press et contrôle de qualité :

Eudes Banzouzi (chef de service)

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault

Émilie Moundako Éyala (chef de service),

Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole

Biantomba, Epiphanie Mozali

Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso,

immeuble Les Manguiers (Mpila),

Brazzaville - République du Congo

Tél. : (+242) 06 930 82 17

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault

Hélène Ntsiba (chef de service), Sorel Eta,

Astrid Balimba

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale

www.lesdepêchesdebrazzaville.com

Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso,

immeuble Les Manguiers (Mpila),

Brazzaville, République du Congo / Tél. : (+242) 05

532.01.09

Président : Jean-Paul Pigasse

Directrice générale : Bénédicte de Capèle

Secrétaire général : Ange Pongault

DIPLOMATIE

Le Congo renforce ses relations avec les pays de la sous-région

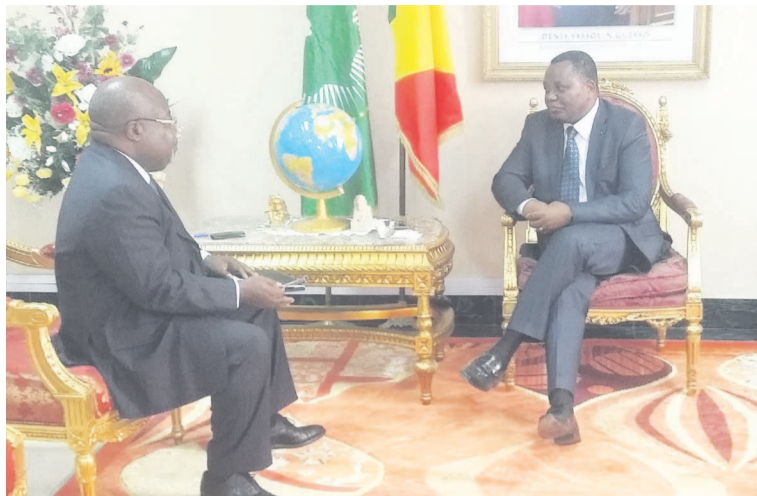
Le ministre congolais des Affaires étrangères et de la coopération, Jean-Claude Gakosso a conféré le 15 septembre, à Brazzaville, avec les ambassadeurs du Tchad, de l'Angola, de la Guinée Equatoriale et du Gabon. Les relations bilatérales et l'intégration sous-régionale ont été au centre de ces échanges.

En effet, avec l'ambassadeur du Tchad au Congo, Kalzeube Neldikingar, le renforcement des liens d'amitié et de coopération dans le domaine sécuritaire et culturel, a été au centre des échanges. « Nous devons travailler pour rendre meilleur ce qui est déjà bon. Dans le domaine culturel par exemple, beaucoup de cadres Tchadiens ont été à l'Université Marien Ngouabi », a rappelé la diplomate tchadienne.

Interrogée sur l'implication des Etats de la région dans le cadre de la lutte contre l'ex-Boko Haram, la diplomate a fait savoir que des efforts sont en train d'être déployés en vue de contraindre la menace terroriste notamment au niveau de l'Afrique centrale. « Des dirigeants de la Cécac tiennent de

puis quelques temps plusieurs réunions en vue de mettre en place une stratégie de lutte contre cette nébuleuse... Récentement, une force régionale a été mise sur pied pour continuer à traquer cette secte Boko Haram », a déclaré Kalzeube Neldikingar.

Avec l'ambassadeur de l'Angola, Pédro Mavunza, il a été question de trouver les moyens de consolider les relations entre les deux pays. Rappelons que dans cette optique, le président congolais qui a séjourné récemment à Luanda, a signé avec son homologue José Edouardo Dos Santos, des nouveaux accords portant sur le développement socio-économique et politique. « Il s'agit justement de travailler pour appliquer ces accords. Le Congo et l'Angola ont des



Le ministre Gakosso échangeant avec le diplomate gabonais

relations historiques. Les amis de l'Angola sont nos amis », a souligné Pédro Mavunza.

La diplomatie de proximité
Le tête-à-tête entre le ministre

Gakosso et l'ambassadeur équato-guinéenne au Congo, Ebang Bang, a porté essentiellement sur la coopération entre les

ture et la science a beaucoup entraîné. « Nous sommes en train de travailler afin que ces dossiers avancent. Les différentes visites de travail entre les deux présidents ont permis de les faire progresser », a dit l'ambassadeur Ebang Bang.

« Les axes prioritaires de nos relations pour les prochaines années, c'est d'abord l'intégration économique et politique. Le ministre et moi sommes pour l'intégration culturelle », a déclaré pour sa part l'ambassadeur gabonais au Congo, Barthélemy Ongayi, au sortir de l'entrevue.

La rencontre entre le ministre Gakosso et l'ambassadeur gabonais, la deuxième du genre, a permis aux deux personnalités de renouveler les liens de coopération qui existent entre leurs deux pays.

Fiacre Kombo et Lopelle Mboussa Gassia

VIE ASSOCIATIVE

Les membres du processus REDD+ en session inaugurale

Les associations membres du Comité départemental (Codepa) REDD+ Pointe-Noire vont se réunir pour la première fois le 19 septembre prochain peu après la mise en place dudit comité.

Au cours de cette réunion, les membres du Codepa vont adopter leur stratégie d'intégration au processus REDD+. Une occasion propice aussi pour les associations membres de se structurer car depuis la mise en place du Codepa aucune initiative en ce sens n'a été prise.

Les associations membres vont également initier un cahier de charge et élaborer la vision des associations membres du processus REDD+ au Congo en général et à Pointe-Noire en particulier qui, le cas échéant pourra être adopté. Des associations appelées à travailler en étroite collaboration pour mériter la confiance du Chef de l'Etat qui a promulgué en début d'année le décret n° 2015-260 du 17 février 2015 portant création, organisation, attributions et fonctionnement des organes de gestion de la mise en œuvre du processus de réduction des émissions de gaz à effet de serre liées à la déforestation, à la dégradation des forêts avec inclusion de la gestion forestière durable, de la conservation de la biodiversité et de l'accroissement des stocks de carbone (REDD+), en République du Congo. Le processus REDD+ est dirigé à Pointe-Noire par Jean Louis Banthoud, directeur de cabinet du préfet de Pointe-Noire. Selon Crépin Telinganou, président du Réseau national agropastoral et de l'environnement (Renape), vice président du Codepa, le combat pour réussir cette mission n'est plus individuel, il faut la participation de tout le monde tel les médias qui doivent accompagner les actions dans le domaine de l'environnement et l'agropastoral par exemple sans oublier les autres secteurs tels les forêts, l'environnement et des droits humains.

C'est ainsi que plusieurs associations et ONG multiplient des initiatives sur le terrain. C'est le cas du Réseau national agropastoral et de l'environnement (Renape), initiateur du prix Ami de la terre et de l'air pur qui a été décerné il y a quelques années. De nombreux médias et journalistes ont été aussi récompensés lors de cette activité organisée à la faveur de la journée mondiale de la population. Ce jour là, la population mondiale avait atteint 7 milliards d'habitants.

Le 6 novembre 2015 sera lancée par le Renape la 2^e édition de l'opération Champ-école sur le thème « Une émulation quartiers et villages propres sans objets plastiques usés, plantons un arbre pour les générations de demain ».

Le Renape dont l'action n'est plus à démontrer dans la lutte contre les sachets et les sacs plastiques conformément au décret 048/11/2011 interdisant la fabrication, l'importation, la vente des sachets au Congo célèbre le 20 janvier 2016, le 4^e anniversaire du ramassage du dernier sachet au Congo au cours duquel il décerne au chef de l'Etat le prix Grand Ami de la terre et l'air pur.

Hervé Brice Mampouya

COOPÉRATION

La Banque mondiale prête pour un nouveau départ avec le Congo

La Banque mondiale (BM) entrevoit un nouveau cadre de partenariat à partir de 2017 avec le gouvernement du Congo. Elle penche sur une relation qui ferait profiter le Congo de ses richesses et son expertise dans les secteurs variés.

« Fidèle donc à sa mission, le groupe de la Banque mondiale est disponible et prête à réfléchir avec vous et à accompagner les efforts et programmes du gouvernement pour bâtir le Congo de demain », a déclaré le 15 septembre, à Brazzaville, le directeur des opérations du Groupe de la BM, Ahmadou Moustapha Ndiaye. Le fonctionnaire international intervenait au cours de la revue du portefeuille des projets de l'institution bancaire, en présence du ministre du Plan et de l'intégration, Raphaël Mokoko, et de plusieurs autres membres du gouvernement.

Une décision prise au moment où le Congo est engagé dans la préparation de son nouveau plan national de développement vers l'émergence. Ainsi, la revue du portefeuille devrait aider à poser les bases d'un nouveau départ tout en renforçant dans la continuité les acquis de ce partenariat. L'objectif de la BM reste le même, celui d'investir pour des résultats significatifs et durables sur la qualité de vie de la population.

Le thème de cette revue : bilan et perspectives dans un contexte de chute des cours des principaux produits d'exportation du Congo, déduit sur la redynamisation du partenariat sur des ouvertures à définir pour soutenir le développement et l'émergence du Congo. La BM a énoncé quelques pistes de réflexions pour le renforcement de cette coopération. Elle se dit capable d'adapter son appui en fonction du niveau et des besoins

de développement et des priorités. Une capacité qui lui permet d'aller au-delà de son rôle traditionnel, celui de prêteur. Par ailleurs, elle peut apporter de son expertise en terme de renforcement des capacités techniques et diverses et d'aide à trouver des financements alternatifs pour les projets de développement.



Les partenaires

L'évaluation à mi-parcours a démontré la nécessité d'une meilleure coordination des réformes au niveau du gouvernement, en définissant en premier un fil conducteur. Ensuite elle a aligné les politiques publiques et les actions à mener.

Le portefeuille actuel compte une dizaine de projets, pour un total de 347 milliards Fcfa, couvrant 3 piliers prioritaires du partenariat. Le gouvernement du Congo contribue à cette enveloppe à 70%.

La qualité du portefeuille est jugée modérément satisfaisante avec un projet à problème : projet forêt et diversification économique. Ac-

tuellement, il est en cours de restructuration, pour qu'il revienne sur les rails. Plusieurs autres projets sont potentiellement à problème suite au retard que connaît leur mise en œuvre dû au non décaissement des fonds de contrepartie. De manière globale, le taux de décaissement est de 36% pour les projets nationaux et 68% pour les régionaux (CAB et REED+). Il ressort que le Congo investit énormément dans les dépenses publiques sans retour sur l'investissement. Le mieux est de réfléchir

chir sur la manière d'améliorer l'expertise du secteur privé pour appuyer l'Etat.

Une perspective dont les jalons sont déjà posés: la diversification économique. Celle-ci implique la transformation des avantages comparatifs en avantages compétitifs ; la baisse des coûts des facteurs de production, de transaction et l'amélioration du climat des affaires ; la promotion d'une agriculture commerciale et de la valeur ajoutée dans l'exploitation forestière ; le travail sur les villes comme pôles de croissance.

Nancy France Loutoumba



AVIS DE VACANCE DE POSTE CBRA/CRD/2014/002

- 3^e Publication -

Le Fonds des Nations Unies pour l'Enfance cherche à recruter

Un(e) Spécialiste en Planification, Suivi et Evaluation

Sous la supervision de la Représentante Adjointe, le/la spécialiste en Planification, Suivi et Evaluation sera responsable de la planification, du développement et de la mise en œuvre des stratégies de suivi et d'évaluation intégrées à l'appui du programme de pays.

Il/Elle sera chargé de soutenir les autres composantes du programme dans le suivi des stratégies adaptées aux enfants, axées sur l'équité et de fournir une analyse précise de la situation des enfants et des femmes au Congo. Il/elle mettra également un accent sur le développement des capacités nationales sur le suivi des plans locaux participatifs adaptés aux enfants, la gestion axée sur les résultats, l'approche genre fondée sur l'équité.

Profil requis pour le poste

- Etre détenteur d'au moins un Master en sciences sociales (sociologie, démographie, Planification du Développement, Statistiques Economie, Suivi-évaluation...).
- Etre de nationalité Congolaise (RC).
- Avoir au moins cinq ans d'expérience professionnelle sur des postes à responsabilités dans le domaine de la planification, du suivi et évaluation des programmes et une bonne expérience dans le traitement des statistiques, la collecte et l'analyse des données qualitatives et quantitatives.
- Capacité d'analyse, de conceptualisation et de rédaction.
- Aptitude à travailler dans un environnement international et multiculturel.
- Capacité à établir des relations de travail harmonieuses et efficaces.

Capacité à travailler avec un minimum de supervision

- Aptitude à communiquer et à négocier.
- Bonne connaissance de l'outil informatique et de ses applications communes ainsi que celles liées à la recherche.
- Maîtrise du français et très bonne pratique de l'anglais oral et écrit. La connaissance des langues locales parlées dans le pays serait un atout.

Conditions de service

- Contrat à durée déterminée (Fixed-Term) d'un (1) an renouvelable selon les besoins du programme et la validité du poste.
- Grade : NO-3, selon la grille des Nations Unies.
- Lieu d'affectation : Brazzaville - CONGO, avec des déplacements à l'intérieur du pays.

Dépôt de Candidatures au plus tard le 30 septembre à 17 heures

Lettre de motivation + CV et Formulaire de l'historique personnel des Nations Unies (P 11) OBLIGATOIRE + copie des diplômes à l'attention de l'Administrateur des Ressources Humaines, par courriel à l'adresse suivante : cbrrecruitment@unicef.org.

NB : Prière de mentionner le numéro de l'avis de vacance de poste dans l'objet du courriel.

- Les candidatures reçues lors de la 1^{ère} et 2^e Publication seront prises en compte.
- Les candidatures féminines sont vivement encouragées.
- Seuls les candidats présélectionnés recevront une lettre d'invitation.



B.P. 711
Pointe-Noire - Congo
Tél. : (242) 94 00 52
Fax : (242) 94 20 42
E-Mail : info@papn-cg.com
Web : www.papn-cg.com

COMMUNIQUE DE PRESSE

Conformément aux exigences du code International pour la Sûreté des navires et des Installations Portuaires (code ISPS), la Direction Générale du Port Autonome de Pointe-Noire informe tous les usagers, que l'accès au port se fera strictement sur présentation d'un nouveau badge à compter du 1^{er} janvier 2016.

De ce fait, tous les usagers sont priés d'adresser leurs demandes d'obtention des badges d'accès dans l'enceinte portuaire, à la Direction Générale du PAPN au plus tard le 30 septembre 2015.

Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser au Bureau d'accueil situé à l'entrée du port.

Fait à Pointe-Noire, le.....

JOB OPPORTUNITY ANNOUNCEMENT

**AMERICAN EMBASSY, BRAZZAVILLE
ANNOUNCEMENT NUMBER 021-2015**

**OFFRE D'EMPLOI pour le poste de : INVESTIGATEUR - Grade
Contrat à Durée Déterminée – Contrat Projet.**

DATE D'OUVERTURE: 14 Septembre 2015
DATE DE CLOTURE: 28 Septembre 2015

L'Ambassade des États Unis à Brazzaville recherche (pour un contrat-projet) un individu possédant une Licence ou tout autre diplôme universitaire équivalent en droit, en criminalité d'investigation ou en science militaire/policière. La personne devra également avoir une maîtrise de la langue anglaise et une bonne maîtrise de Microsoft Office (Word notamment), un permis de conduire est également obligatoire. L'intéressé(e) aura des tâches: effectuer des enquêtes de pré-embauche, procéder à des enquêtes criminelles, protection et la sécurité du Personnel du projet et des Propriétés de l'Ambassade d'Amérique (Représentation du Gouvernement américain). L'intéressé (e) aura également des tâches administratives (rédaction de procès-verbaux, rapport d'enquêtes...) telles qu'elles sont assignées par son superviseur. La personne sélectionnée sera recrutée sous un contrat à durée déterminée (CDD) allant de 15 à 17 mois.

Pour de plus amples informations concernant cette offre d'emploi, prière de visiter internet:
<http://brazzaville.usembassy.gov/job-opportunities.html>.

Ou de contacter le bureau des Ressources Humaines aux numéros suivants :

6-612-2000/06-612-2109/06-612-2143/06-612-2133 ou par courrier électronique à l'adresse suivante : BrazzavilleHR@state.gov

Veillez adresser vos candidatures en Anglais uniquement.

AU:
Management Officer
U.S. Embassy Brazzaville – Boulevard Denis Sassou N'Guesso
No: 70-83 sections D (Face Maternité Blanche Gomez) Bacongo, Centre-Ville.
Brazzaville, Republic of Congo

Merci pour votre intérêt et Bonne chance!

IDÉES- FORCES, SUJETS EN DÉBAT

Anecdotes, petites phrases, cris du coeur et coups de gueule meublent la vie de tous les jours. Cette rubrique se propose de sélectionner les idées les plus saillantes qui font la force des débats de société

« Les impératifs de la démocratie pluraliste exigent qu'un pays choisisse pour lui-même. L'ingérence politique en Afrique est devenue si systématique qu'elle ne choque même plus. Lorsqu'un pays prend ses distances, on prétend savoir mieux que lui ce qu'il devrait faire. »

Jean-Baptiste Lemoine, Etudiant en Master Afrique / Moyen-Orient, JolPress, 3 septembre 2015

« Quand on s'engage en politique, on doit assumer aussi sa responsabilité politique de sorte que nos actions, nos propos doivent être en conformité avec l'élégance républicaine pour ne pas nous mettre en porte-à-faux avec les aspirations profondes des populations. »

Aly Badra Ouédraogo, président du RPR (Burkina), le faso.net, 28 août 2015

« La fraude fiscale est admise dans l'univers de l'oligarchie. Ces gens ont du pouvoir et des relations. Ceux qui passent par la chambre correctionnelle, ce sont de petits chefs d'entreprise, pas les tenants de l'oligarchie. »

Michel Pinçon, Sociologue français, directeur de recherche au CNRS, l'Humanité, 11 septembre 2015

« Face à la crise, la consolidation est indispensable. On doit même écarter ses préférences politiques. Il est clair que chaque force politique a ses préférences politiques. »

Dimitri Medvedev, Premier ministre russe, Novosti, 28 janvier 2015

« Trop de régimes africains gouvernent sans le consentement des peuples et, plus grave, contre les intérêts de ceux-ci. »

Yann Gwet, entrepreneur et essayiste camerounais, Jeuneafrique.com ; 10 septembre 2015

PROTECTION DE LA COUCHE D'OZONE

Les vendeurs des produits nocifs devront être poursuivis

Pour parvenir à arrêter la vente des produits néfastes en République du Congo, l'administration habilitée avec l'appui de la force publique devra prendre des dispositions permettant de traquer des commerçants véreux.

Le ministre de l'Économie forestière et du Développement durable, Henri Djombo, a émis le souhait dans son message livré à l'occasion de la journée internationale de la protection de la couche d'ozone, célébrée le 16 septembre de chaque année.

Portant sur « 30 ans pour guérir la couche d'Ozone ensemble », le thème de cette année met en relief les rayons ultraviolets et la santé humaine. Un accent particulier sera de même mis sur la nécessité de protéger la couche d'ozone. « Comme vous le savez, la gestion rationnelle de l'environnement constitue l'un des trois piliers de la

politique de développement durable que notre pays s'est engagé à mettre en œuvre », a indiqué Henri Djombo.

« J'exhorte les industriels et les commerçants à utiliser les hydrocarbures réfrigérants et les réfrigérants dits naturels, inoffensifs sur la couche d'ozone, et dont l'indice de réchauffement est quasi nul », a-t-il souligné. Rappelons qu'au cours de la décennie 2000-2010, les pays signataires du protocole de Montréal sur la protection de la couche d'ozone ont consenti des efforts considérables en réalisant des actions visant à réduire puis éliminer tota-

lement des importations des substances qui appauvrissent la couche d'ozone.

Également signataire de cet accord, le Congo avait mis en œuvre des programmes dans les secteurs de la réfrigération domestique et commerciale; de la lutte contre l'incendie agricole. Quoiqu'il y ait ces plans, on constate encore la présence de ces produits dangereux sur le marché national. Toujours dans son objectif de protéger l'environnement, ce pays exécute depuis 2013, un plan qui définit les mesures devront lui permettre de concilier ses besoins de développement dans le domaine du froid et les exigences environnementales, dans le cadre de la nouvelle approche globale de protection de la couche d'ozone et du climat.

Lopelle Mboussa Gassia

CONCOURS D'ENTRÉE À L'ENA DE FRANCE

Matt Seino sollicite l'engouement des fonctionnaires congolais

L'association des anciens élèves de l'ENA de France (Ecole nationale d'Administration) organise du 21 au 25 septembre, en partenariat avec l'ambassade de France au Congo un test d'entrée au programme préparatoire. À cette occasion, le président de cette association, Matt Seino a expliqué au cours d'une interview, les différentes conditions d'admissibilité et d'admission audit programme.



Matt Seino, président de l'association des anciens élèves de l'ENA de France de l'ambassade de France au Congo. A travers cette préparation, nous voulons mettre toutes les chances de notre côté pour que le Congo ait à la longue deux ou trois candidats qui iront à l'ENA parce que, jusqu'alors, c'est une personne seulement qui s'admet », a expliqué Matt Seino. « Dans les années antérieures, nous avons constaté que les fonctionnaires congolais n'étaient

pas suffisamment aguerris pour présenter ce genre de concours. Mais au bout de deux années d'expérience, nous avons eu l'idée de soumettre cette proposition à l'ambassade, de préparer les candidats au concours d'entrée à l'ENA de France », a-t-il ajouté.

En outre, les candidats déclarés admis au programme de préparation, à l'issue du test devront se prému- nir des frais d'inscription évalués à 25.000 frs CFA pour toute la durée de la formation. Le test proprement dit de l'ENA de France débutera en fin décembre prochain. Ce sont les récipiendaires du programme de préparation, ayant régulièrement suivi les cours (du 1er octobre au 15 décembre) qui seront d'office candidats.

Le programme de préparation est reparti en cinq modules de formation axés sur le droit administratif, la gestion des territoires, l'économie et les finances publiques, l'international et la culture générale.

Yvette Reine Nzaba

Le test est ouvert à tous les fonctionnaires de l'Etat congolais, répondant aux exigences d'âge et de qualification, à savoir : être âgé de 25 à 40 ans ; avoir au moins trois ans d'expérience professionnelle ; fournir la copie d'un diplôme équivalent à un BAC+4, c'est-à-dire, une maîtrise ou un Master.

« Les quotas ne sont pas définis par rapport au pays. Seuls les quinze meilleurs candidats choisis en interministériel, à l'issue du test seront retenus. Tous les dossiers de candidature doivent être déposés au service d'accueil

ABONNEZ-VOUS

Votre journal au bureau ou à domicile

Contact : 05 532 01 09

Brazzaville

84, Boulevard Denis Sassou N'Guesso, Mpila Centre ville

Bureau de Pointe-Noire

Av. Germain Bikomat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).

Tél. (+242) 06 963 31 34

Les Dépêches de Brazzaville
L'actualité au quotidien

DES FORMATIONS POUR BOOSTER VOTRE CARRIERE !

L'IPRC organise à Brazzaville et à Pointe-Noire des séminaires de formation selon le programme ci-dessous. Pour les inscriptions* et pour tous renseignements, contactez-nous aux coordonnées suivantes :
Tél. 06 913 81 45 | 06 992 04 91 - Email : inscription@iprc-training.org



Une expertise à votre portée

INTITULE DE LA FORMATION

DUREE

PERIODE

Négociation commerciale : les 6 étapes gagnantes

3 jours

2 au 4 septembre 2015

Pratique de la gestion des stocks et des approvisionnements

4 jours

7 au 10 septembre 2015

Gestion comptable et financière des projets et programmes

5 jours

14 au 18 septembre 2015

Etude d'impact environnemental et social des projets

5 jours

21 au 25 septembre 2015

Gestion axée sur les résultats et indicateurs de performance

5 jours

28 septembre au 2 octobre 2015

* Possibilité de remise pour plusieurs participants d'une même structure.

PROJET LISUNGI

Paiement des allocations aux ménages très pauvres de la Cuvette

Plus de six cent vingt-trois ménages très pauvres des sous-préfectures d'Oyo et de Makoua, dans la Cuvette, ont bénéficié les 11, 12 et 14 septembre, dans le cadre de la politique d'aide sociale, d'une assistance financière du ministère des Affaires sociales, de l'action humanitaire et de la solidarité en collaboration avec la Banque mondiale.

Le paiement de ces transferts monétaires d'un montant variant entre 60.000 et 135.000 FCFA par trimestre s'effectue via les agences de la Banque postale du Congo (BPC).

Et, l'aide octroyée à ces ménages très pauvres souffrant d'insécurité alimentaire s'inscrit dans le projet Lisungi-système de filets sociaux. Le projet vise à étendre la protection sociale, dans ses aspects de base à l'ensemble de la population et à stabiliser la consommation au sein de ces ménages tout en protégeant le capital humain.

La phase pilote du projet s'appuie spécifiquement sur 5000 ménages dont les femmes enceintes, les enfants âgés de zéro à 14 ans et 1000 personnes âgées de 60 ans et plus. Dans la sous-préfecture d'Oyo les quartiers et villages concernés par ce projet, en termes de statistiques, sont ceux d'Obangui (64 ménages), Oyah (45 ménages), Okongo (71 ménages), Edou (28 ménages), Liboka (9 ménages), Miaba (23 ménages), Abo (18 ménages) et Obouya (71 ménages). Tandis qu'à Makoua, le projet Lisungi s'est intéressé aux quartiers Mossaketa (17 ménages), Egnimbanindza (28 ménages), Ekolaké (18 ménages), Ohadé (13 ménages), Mbataka (25 ménages),

Bonga (27 ménages) et aux villages Nieteboumba (40 ménages), Motete (35 ménages), Bokagna (36 ménages), Epéré (33 ménages) et Aboua (22 ménages).

De manière générale, le projet a comptabilisé 329 ménages très pauvres pour le district d'Oyo et 294 pour le district de Makoua.

Rigueur et traçabilité

Sur l'ensemble du territoire, le projet s'exécute avec beaucoup de fermeté. Plusieurs systèmes de vérification et de contre-vérification s'effectuent avant l'éligibilité d'un ménage dit très pauvre.

Prélude au lancement des paiements des fonds, l'unité de gestion de ce projet avait tenu en compagnie des présidents des comités de villages, des chefs de quartiers et des chefs de ménages, des assemblées générales de validation des pré-listes, des séances de travail des comités de suivi, des triages et des forums d'enregistrement.

Dans la sous-préfecture d'Oyo par exemple : sur 459 ménages sélectionnés à l'issue du proxy, 329 ménages très pauvres et 23 ménages pauvres, placés sur la liste d'attente, se sont présentés au forum d'enregistrement et ont été enrôlés. Un effectif de 130 ménages ne s'est pas présenté en raison de



est celle relative au respect des conditionnalités liées à la santé et à l'éducation. Les équipes passeront dans les ménages pour collecter les informations

pour se rassurer progressivement des identités personnelles, des empreintes et autres détails utiles pour une bonne traçabilité de la paye des fonds aux ménages.

Le projet Lisungi dont la durée varie entre trois et quatre ans, est l'un des engagements du président de la République du Congo pour lequel les bénéficiaires suggèrent la pérennisation.

Très émue d'obtenir cette subvention, Julienne Essea, âgée de 59 ans et habitante du quartier Oyah Julia à Oyo, a sollicité « plus d'initiatives du gouvernement pour rendre pérenne ce projet au profit des autres départements. Elle a ensuite remercié le gouvernement pour cette oeuvre de charité ».

Pour sa part, le sous-préfet de Makoua, Jérôme Oko, s'est félicité de la mise en œuvre de ce projet qui symbolise la détermination des pouvoirs publics à améliorer les conditions de vie des populations, avant d'encourager les heureux bénéficiaires à la bonne gestion de ces fonds.

Rappelons que le paiement des bénéficiaires avait débuté le 7 juillet 2015 par les transferts monétaires en faveur des ménages pauvres de l'arrondissement n°2 Mvoumvou de Pointe-Noire. A Brazzaville, le projet Lisungi s'est intéressé aux ménages pauvres des arrondissements de Makélékélé, Bacongo, Mougali et Talangai.

Fortuné Ibara

Une bénéficiaire vient de recevoir son argent

additionnelles sur les critères d'éligibilité et les éléments complémentaires de développement des conditionnalités. Le projet se réserve le droit de suspendre l'allocation lorsque les informations de base sur lesquelles le ménage a été sélectionné sont fausses ».

Outre les différentes procédures d'enrôlement et d'éligibilité des ménages, la responsable des transferts monétaires du projet Lisungi, Dany Gandziri, procède avant l'entrée du bénéficiaire à la perception, à la collecte des livrets de paiements auprès des bénéficiaires

leur indisponibilité liée aux activités de pêche. Par contre, dans la sous-préfecture de Makoua, sur 382 ménages sélectionnés à l'issue du proxy, 294 ménages très pauvres se sont présentés au forum d'enregistrement et ont été enrôlés. Sur 32 ménages pauvres, 23 ont été enrôlés et placés sur la liste d'attente. Et, 288 ménages éligibles de la localité d'Obondzo n'ont pas pu être enrôlés.

Et selon le coordonnateur du projet, Alfred Constant Kiakouama : « le paiement des ménages donne lieu à d'autres phases du projet dont la plus importante



COOPÉRATION CONGO - UNION EUROPÉENNE



LE PROGRAMME DE RENFORCEMENT DES CAPACITÉS COMMERCIALES ET ENTREPRENEURIALES

(PRCCE)

EN PARTENARIAT AVEC :



FEDERATION DES MUCODEC
Mutuelles Congolaises d'Épargne et de Crédit

A MIS EN PLACE



LE CHÈQUE SERVICE

PLUS DE
92%
DE PRISE EN CHARGE
PAR L'U.E.



DIRIGEANTS DE TPE/PME/PMI,
CRÉATEURS D'ENTREPRISES
DES EXPERTS VOUS ACCOMPAGNENT



Les chèques Services sont émis à Brazzaville et Pointe-Noire.
Brazzaville : Agence Centrale LCB Bank et Caisse de la Fédération des MUCODEC
Pointe-Noire : Agence Centrale LCB Bank et Délégation des MUCODEC

www.lechequeservice.com

info@lechequeservice.com

FRANCE-GABON

Ali Bongo réaffirme son engagement en faveur d'un accord sur le climat à Paris

C'est une visite de travail que le président gabonais a effectuée à Paris. L'entretien entre Ali Bongo Ondimba et François Hollande, le 14 septembre, leur a permis d'aborder plusieurs sujets, notamment de coopération bilatérale, de sécurité régionale et la Cop 21 qui se tiendra à Paris fin novembre-début décembre 2015.

Le chef d'État gabonais est également président en exercice de la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (Céac). Au sujet des crises et de la sécurité régionale, Ali Bongo et François Hollande se sont félicités de l'amélioration de la situa-

tion sécuritaire en Centrafrique, de la montée en puissance de la mission des Nations unies. Ils ont souhaité la tenue d'élections crédibles et transparentes dans le pays. Sur la sécurité régionale et la lutte contre le terrorisme, notamment contre le groupe Boko

Haram dans le Golfe de Guinée, le chef de l'Etat français a rappelé les efforts de son pays pour « faciliter la coopération entre les pays concernés par la menace ». Il s'est également félicité des engagements de la Céac pour la stabilité de la région. Sur la COP21 de décembre 2015, François Hollande a souligné « l'exemplarité » du Gabon, premier pays africain à avoir présenté sa contribution à la Conférence Paris Climat, et l'engagement de la France à « poursuivre et à amplifier son appui au développement durable », notamment dans la promotion de l'observation, de la protection et de la gestion durable des forêts, des transports propres, de l'aménagement urbain, comptant sur ce pays d'Afrique centrale « pour faire entendre la voix des pays

africains dans la préparation de la COP21 ».

Le président gabonais a réaffirmé son engagement en faveur de la signature d'un accord sur le climat lors de la COP21, insistant sur la « nécessité pour tous les pays à prendre leurs responsabilités sur cette question fondamentale pour l'avenir de la paix ». Une position plutôt rassurante pour son homologue français.

France, premier opérateur économique au Gabon

Sur le plan bilatéral, Ali Bongo Ondimba a plaidé pour « des relations définitivement décomplexées des relations » entre la France et le Gabon et pour « un renforcement par une plus grande implication des entreprises françaises » au Gabon, notamment dans les secteurs

porteurs de la transformation et des services. Il a renouvelé son invitation à l'endroit des entreprises françaises à venir investir au Gabon dont le taux de croissance annuel moyen est de 5,9%. La France reste le premier opérateur économique du Gabon, malgré le recul de la part de marché de ses entreprises.

Interrogé sur l'interpellation à Paris, en août dernier, de son directeur de cabinet, Maixent Acrombessi, le chef d'Etat gabonais a dénoncé une « tentative » d'humiliation de son pays. « Nous disons qu'on a voulu humilier le Gabon par la manière dont cette intervention a été conduite », a-t-il répondu. Les autorités gabonaises avaient condamné cette interpellation, et avaient menacé d'user du principe de réciprocité.

Noël Ndong

LOCATION OU VENTE

Domaine de 5000 m² à louer ou à vendre à Ngoyo juste à l'entrée de KOTIFOUTA en direction de la frontière (Nzassi)
Contacts : 06 425 09 45 / 05 504 34 13

VASTES TERRAINS A VENDRE A POINTE - NOIRE

- Terrain nu de 800m² à 50 mètre du deuxième module de l'aéroport international Agostino Neto sur le goudron
- Terrain nu de 1000m² sur la route de la frontière vers Agri Congo (Ngoyo)
- Bloc de 30 parcelles à 20 km de Pointe-Noire et à 1 km de la route nationale n° 1

Contact : 06 658 13 02

NÉCROLOGIE

Guy-Gervais Kitina, Bienvenu Joseph Nganga, Manager du Groupe « Ya Bobo » au marché Total et famille infor-



ment parents, amis et connaissances du décès de leur tante, mère et soeur, Joséphine Mfilani, survenu le 10 septembre 2015 au CHU de Brazzaville. La veillée mortuaire se tient à Mafouta en face de l'école le Ranch Azur (Arrêt parking). La date des obsèques vous sera communiquée ultérieurement.

REMERCIEMENTS



Les enfants et petits-enfants Dioulou remercient tous les parents, les amis et les connaissances qui les ont assistés lors du décès de leur père et grand-père Nicolas Dioulou, survenu le 28 août 2015. Ils expriment leur profonde et sincère gratitude pour le soutien multiforme et toute marque d'affection avant, pendant et après les obsèques. Que Dieu vous bénisse. Que l'âme de Papa et Papi Dious repose en paix.

MALI

La Minusma reste vigilante au respect du cessez-le-feu

Le porte-parole de la Minusma, Olivier Salgado, et le général Hervé Gomart, chef d'état-major de la force ont animé conjointement une conférence de presse le weekend sur l'évolution de la situation sécuritaire au Nord du Mali et les activités de la Minusma (Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali).

Dans son intervention, le général Hervé Gomart, chef d'état-major de la force, a indiqué que le Groupe d'autodéfense Touareg Imghad et alliés (Gatia) a amorcé le retrait progressif de ses troupes dans la ville d'Anefis. « La situation est calme à Anefis. La Minusma a constaté que certains éléments de la Plateforme ont commencé leur retrait en début septembre, il s'agit donc pour l'heure d'un retrait partiel », a-t-il assuré.

« Lorsqu'il y a une violation du cessez-le-feu dans plusieurs endroits, ce sera difficile de faire le constat en même temps. Quand il y a suspicion de violation du cessez-le-feu, nous envoyons une équipe pour faire le constat », a-t-il ajouté. Il a fait savoir qu'au Nord les opérations « Forteresse » et « Pleine Lune » sont toujours en cours pour la sécurisation des populations autour de Kidal et les environs. La Minusma, a-t-il dit, surveille également la situation d'Anefis/Amassin et l'axe Anefis/Aguelhoc où patrouilles, escortes et reconnaissances aériennes sont

effectuées. Plus à l'Est, les activités opérationnelles de sécurisation des agglomérations et des axes routiers se poursuivent, en particulier dans le secteur d'Ansongo où des patrouilles et des escortes de sécurisation sont menées.

Concernant le cantonnement des milices armées, il a précisé qu'à la suite de la réunion du Comité technique de suivi de l'Accord (CTS) du 1er septembre 2015, il a été demandé à la CMA et à la Plateforme de fournir avant le 15 septembre six sites chacune, qui seront alors reconnus par les équipes de reconnaissance des Sites comprenant toutes les parties et la Minusma. Sur les douze sites reconnus, 8 seront validés par la CTS et leur construction démarrera aussitôt. La sélection des sites s'effectuera en prenant en compte plusieurs critères tels que l'accessibilité, l'endroit, la viabilité ou la disponibilité de points d'eau. Des projets de réinsertion de ces combattants sont aussi en train d'être identifiés. Toutefois, il a noté que la mise en place du programme de cantonnement a pris du retard

suite à la reprise des hostilités sur le terrain.

Parlant des activités de la Minusma, Olivier Salgado a affirmé que la section stabilisation et relèvement a offert un groupe électrogène à la commune d'Essouck, et a procédé à la réhabilitation et l'équipement du stade municipal de Kidal, offert un château d'eau d'Igouzar et un autre groupe électrogène pour adduction d'eau à la population d'Inhalid.

Par ailleurs, il a annoncé que le 2 septembre 2015, la Minusma a officiellement reçu de l'Unmiss (Mission ONU au Soudan du Sud) cinq machines de marquage d'armes dans le cadre du processus de cantonnement. « Ces machines permettront de marquer les armes en possession des éléments des mouvements armés, les enregistrer dans une base de données pour assurer efficacement leur traçabilité », a précisé Olivier Salgado.

S'agissant de l'opération de démantèlement des cellules djihadistes lancée au sud du pays, les services de renseignements maliens ont arrêté récemment six personnes. Leur moyenne d'âge est de vingt ans. Elles reconnaissent être soit membres du Front de libération du Macina, créé au centre du Mali, ou d'une unité combattante qui, à un moment, s'était installée dans le sud du Mali à la frontière avec la Côte d'Ivoire.

Yvette Reine Nzaba

CENTRAFRIQUE

La Minusca condamne la recrudescence de la violence à Bangui

La mission multidimensionnelle intégrée des Nations unies pour la stabilisation de la RCA (Minusca), dans un communiqué du 11 septembre, se dit préoccupée suite à l'attaque contre l'une de ses patrouilles et des attentats à la grenade qui ont secoué la capitale la veille.

L'embuscade tendue à une unité des policiers rwandais de la Minusca dans le quatrième arrondissement de Bangui, n'a pas fait de victime, mais elle illustre tout de même la fragilité de la situation sécuritaire dans le pays. Des soldats de maintien de la paix ont essuyé des tirs

d'armes lourdes qui ont sérieusement endommagé leurs véhicules. Ils ont aussitôt riposté et mis en fuite les assaillants, rapporte l'AFP. Pourtant ces dernières semaines, la situation sécuritaire et économique s'est manifestement améliorée à Bangui. Quelques heures plus tôt, des grenades ont explosé dans le sixième arrondissement de la capitale centrafricaine coûtant la vie à deux personnes et blessant 22 autres. Des jeunes de la localité ont érigé de barricades, une sorte de cordon sécuritaire. Les témoins de la scène affirment avoir aperçu des hommes armés qui circulaient à moto. Mais la Minusca a exhorté la population et

surtout les jeunes à ne pas « céder à la panique et à éviter toute action susceptible d'exacerber les tensions ».

En Centrafrique, les autorités de la transition ont promis la tenue des élections générales le 18 octobre prochain, avec l'organisation d'un referendum constitutionnel le 4 octobre. Le recensement électoral de la population n'est jusqu'alors achevé à cause notamment du nombre des déplacés internes et des réfugiés ainsi que des difficultés financières. Les derniers événements risquent de compromettre le respect du calendrier électoral.

Fiacre Kombo



EMPRUNT OBLIGATAIRE

PAR APPEL PUBLIC À L'ÉPARGNE "EOG 6,00% NET 2015 - 2020"



ÉMETTEUR : ÉTAT GABONAIS

Montant de l'émission | **80** Milliards FCFA

Période de souscription : du 17 au 24 septembre 2015

INVESTISSEZ DANS LA ROUTE ET DONNEZ PLUS DE VALEUR À VOTRE ÉPARGNE



Taux d'intérêt
6,00%
Net par an

Nombre d'obligations : 8 000 000 • Prix d'une obligation : 10 000 FCFA • Minimum de souscription : 50 titres
Amortissement : linéaire quatre (4) ans et un différé d'un (1) an • Maturité : cinq (5) ans

Conformément aux dispositions régissant l'Appel Public à l'Épargne en zone CEMAC, cette opération a été enregistrée par la Commission de Surveillance du Marché Financier de l'Afrique Centrale sous le numéro COSUMAF-APE-01/15.

www.empruntobligatairegabon2015.com

Conseiller Financier



Union Gabonaise de Banque
Groupe Attijariwafa bank

Arrangeur



SCB Cameroun

Co-chefs de File



Cotation



BVMAC

Syndicat de placement : BGFIBourse - Crédit du Congo - Financia Capital - LCB Capital - Union Gabonaise de Banque



“Avec BISO CASH, je fais face à mes urgences de santé”



Simple - Rapide - Sécurisé



Encore plus proche de vous!

ITIE

Les radios communautaires du Sud-Kivu créent une plate-forme

Ce regroupement dénommé Club des radios communautaires du Sud-Kivu sur l'ITIE est une synergie qui regroupe tous les journalistes formés et engagés dans le processus ITIE.

À la suite de leurs confrères de certaines provinces du pays dont notamment le Kongo central et le Katanga, que les délégués des radios communautaires du Sud-Kivu, membres du Réseau des Radios et Télévisions de l'Est du Congo (Rateco/Sud-Kivu), ont pris des engagements et émis des recommandations en vue de faciliter le travail des professionnels des médias dans la dissémination des rapports ITIE. C'était à l'issue de l'atelier de renforcement des capacités sur l'Initiative de la Transparence dans les Industries extractives (ITIE) organisé du 08 au 11 septembre à Bukavu, chef-lieu de leur province.

Les participants à ces assises ont, en effet, constaté que la province du Sud-Kivu est dotée d'immenses potentialités en ressources naturelles notamment minières qui sont exploitées principalement de manière artisanale, alors que la population de ladite province ne jouit pas des retombées de cette exploitation, qui affectent négativement sa vie quotidienne. Ils ont également souligné que des cités et villages de la pro-

vince du Sud-Kivu (Twangiza, Misisi, Lugushwa, Mukungwe, Kamituga, Shabunda/centre, Kazozola, Bungembe, Baliga, etc.) sont négativement affectés par les activités des industries extractives (pollution de l'eau et de l'air, délocalisation...) sans que les autorités nationales et provinciales ne prennent des mesures pour protéger la population, alors que ces dernières protègent plus les intérêts des exploitants et entreprises telles que Banro et Casa Mineral au détriment des populations.

Ces délégués des radios communautaires ont aussi noté qu'il n'y a pas, au niveau provincial, de mécanisme pour faire participer les communautés locales au débat sur la gestion des revenus générés par l'exploitation minière et que les populations du Sud-Kivu ne sont pas informées sur l'ITIE, seul mécanisme capable de faciliter leur participation à la gouvernance des industries extractives. Ils faut, cependant déploré que sur l'ensemble des journalistes participants à cet atelier, seuls trois avaient déjà entendu parler de cette initiative.

Pour les participants à ces travaux, ce manque d'informations sur l'ITE tant pour les populations que pour les journalistes des radios communautaires du Sud-Kivu ne contribuait pas à la promotion de la transparence et

de la redevabilité dans le secteur extractif de cette province. Alors que certains professionnels des médias et acteurs de la société civile qui dénoncent le manque de transparence dans le secteur extractif minier sont victimes de menace de la part des autorités locales ou des services de sécurité. C'est donc pour renforcer la transparence et à la redevabilité dans cette province, qu'ils ont appelé à la vulgarisation de l'ITIE à la base. Ce qui permettrait aux communautés, ont-ils pensé, de s'impliquer dans les débats publics sur ce processus.

Pour atteindre les objectifs fixés, les participants à ces assises ont notamment pris l'engagement de créer une synergie qui regroupe tous les journalistes formés et engagés dans le processus ITIE, de vulgariser le processus ITIE à travers la production et diffusion des émissions radiophoniques participatives ; de restituer la formation reçue auprès de la base et dans leurs organes respectifs ; et de soutenir les plaidoyers des organisations de la société civile sur la transparence et la redevabilité dans le secteur extractif. Les délégués des radios communautaires ont également décidé de produire et diffuser des émissions en rapport avec les sept thèmes sélectionnés pendant l'atelier, de produire et diffuser d'ici le 30

septembre 2015, une émission selon les thèmes retenus ; de faire participer les communautés locales dans les émissions radiophoniques à réaliser ; de produire et diffuser des émissions spécifiques sur l'ITIE ; et d'être disponible pour travailler avec les partenaires engagés dans l'ITIE.

Ils ont, par ailleurs recommandé au Comité exécutif de l'ITIE/RDC, de veiller au respect de la Norme ITIE par la RDC, en garantissant la sécurité des journalistes des radios communautaires qui animent des émissions sur l'ITIE et ou sur les ressources naturelles ; et de mettre en place des mécanismes innovateurs pour la vulgarisation de l'ITIE au niveau des communautés locales.

Changement des comportements des autorités

Selon les participants à ces travaux, l'atteinte des objectifs passe également par le changement des comportements des autorités tant du pays que de la province notamment, envers les professionnels des médias qui travaillent dans ce secteur des industries extractives ou des ressources naturelles. C'est dans cette optique qu'ils ont exhorté les gouverneurs de provinces et les responsables des services de sécurité, à s'abstenir de toute menace à l'égard des médias et des acteurs de la société

civile qui dénoncent l'absence de transparence dans la gestion du secteur minier au Sud-Kivu.

Ils sont, par contre, sollicité de la Coalition Publiez Ce que Vous Payez de multiplier des ateliers de formation des journalistes membres de CRCSKI sur les questions liées à la gouvernance des industries extractives ; de l'éthique et la déontologie des journalistes congolais ; la législation congolaise relative aux secteurs miniers ; la Responsabilité sociale des entreprises (RSE), la lecture et la compréhension d'un rapport ITIE ; ainsi que la conception et réalisation d'une émission relative à l'ITIE. Cette structure est également appelée à mettre régulièrement les rapports ITIE à la disposition des radios communautaires pour la dissémination auprès des communautés locales ; à appuyer le Rateco avec les moyens matériels et financiers pour améliorer le travail des radios communautaires. Alors qu'au Rateco/Sud-Kivu, ils ont sollicité le renforcement du partenariat avec la Coalition Publiez Ce Que Vous Payez et avec les autres partenaires impliqués dans la mise en œuvre de l'ITIE ; et à garantir la sécurité des journalistes membres du Rateco/Sud-Kivu engagés dans le processus ITIE.

Lucien Dianzenza

MAJORITÉ PRÉSIDENTIELLE

Le G7 interpelle Joseph Kabila

À travers un mémorandum adressé lundi au chef de l'État en sa qualité d'autorité morale, sept leaders politiques représentant leurs partis respectifs lui demandent « des initiatives politiques courageuses » censées tirer le pays du gouffre dans lequel il s'est empêtré.

Le bloc homogène qu'affichait autrefois la majorité présidentielle est en train, actuellement, de céder devant la fronde orchestrée par quelques cadres en rupture avec la ligne politique prônée par la « Kabilie ». L'hypothèse d'un troisième mandat de Joseph Kabila est actuellement au centre d'une vive controverse entre les défenseurs de la prorogation du mandat du chef de l'État et les tenants du respect des délais constitutionnels. Si les premiers adoptent un profil bas en faisant entendre à peine leurs voix, les seconds, eux, se montrent plutôt très prolixes. Le G7 (groupe de sept partis politiques de la majorité présidentielle) appartient justement à la catégorie des affidés de Joseph Kabila qui n'hésitent pas à lui dire la vérité en face comme l'atteste le mémorandum qui lui est adressé le 14 septembre et contenant leurs préoccupations en rapport avec les enjeux de l'heure.

Dans ce mémo signé par ces sept partis politiques parmi les plus en vue de la majorité présidentielle au nombre desquels le MSR de Pierre Lumbi, l'Unafec de Gabriel Kyungu et le Parti démocrate-chrétien de José Endundo, Joseph Kabila y est sérieusement interpellé en tant qu'autorité morale et garant du res-

pect de la Constitution. Après avoir brossé le tableau peu reluisant du pays actuellement empêtré dans une voie sans issue sur fond d'affaiblissement de l'État et d'anarchie dans l'administration du territoire national avec, en prime, l'installation précipitée des nouvelles provinces, les signataires disent attendre, et du chef de l'État et de la majorité, « des initiatives politiques courageuses ». Il s'agit, entre autres, de préparer en toute sérénité et en conformité avec la charte de la majorité, les prochaines élections dans la perspective de l'alternance politique. « Nous sommes convaincus que notre majorité a tous les atouts pour les gagner en toute transparence et réussir le pari de l'alternance politique dans la paix », martèlent-ils.

Respect de la Constitution...

Face à la situation délétère dans lequel se retrouve actuellement le pays et à l'imminence du dialogue qui s'annonce, le G7 trouve fondamental « de garantir un respect absolu de la Constitution qui demeure le gage de la paix civile, de la sécurité, de la stabilité et de l'unité du pays ». Concernant justement le dialogue national en vue, le G7 estime qu'il « sera voué à l'échec s'il n'est assis sur une volonté ferme de tous d'affirmer l'intangibilité de notre Constitution et d'en respecter les dispositions en ce qui concerne particulièrement les valeurs fondamentales de solidarité nationale, de liberté d'expression et de manifestation, les échéances électorales et l'alternance politique ». Faisant des

élections leur cheval de bataille, les partis signataires proposent, eu égard aux contraintes financières évoquées par le gouvernement, de ne se limiter qu'à l'organisation des élections présidentielle, législatives, sénatoriales et provinciales sur la base d'un fichier révisé.

Ce qui implique notamment l'enrôlement des nouveaux majeurs et le nettoyage du fichier électoral qui, à leurs yeux, sont non négociables. Avec le même emportement, le G7 tient mordicus à la tenue de l'élection des gouverneurs et vice-gouverneurs des nouvelles provinces. « À défaut de la tenir à temps pour des raisons techniques objectives, la modification urgente de la loi de programmation s'impose dans le sens de son application progressive, selon que telle ou telle province est ou non prête matériellement et politiquement », font-ils savoir sans toutefois écarter l'hypothèse d'un réajustement du calendrier électoral face aux difficultés actuelles et au retard accumulé par rapport aux échéances fixées. Et le G7 d'ajouter que si modification du calendrier électoral il y a, il ne pourra se faire que dans le respect strict des délais constitutionnels et en toute transparence. Tel est, grosso modo, le credo d'Endundo Bononge, Olivier Kamitatu, Gabriel Kyungu, Charles Mwando Nsimba, Christophe Lutundula et autres qui pensent, à travers leurs propositions faites à leur Autorité morale, préserver l'unité de la RDC et sa stabilité tout en vaillant à la consolidation de l'unité de leur famille politique.

Alain Diasso

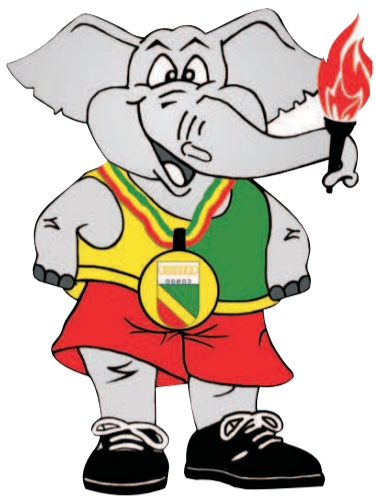
PERSPECTIVES DE LICENCIEMENTS MASSIFS

Kolwezi dans l'ex-Katanga sous le choc

Les dix-huit mois de suspension de la production de cuivre de Kamoto Copper Company (KCC), société appartenant au groupe suisse Glencore, suscitent une inquiétude grandissante parmi les travailleurs. Désormais, l'on craint d'éventuelles implications sur d'autres secteurs de la vie économique locale, notamment la sous-traitance minière. En effet, des sources proches de KCC parlent de milliers d'agents et de travailleurs des entreprises contractantes concernées par ce drame qui va secouer durement l'économie de la riche ville minière de Kolwezi.

Les travailleurs de la ville minière sont actuellement dans un état de psychose, a confirmé l'Agence congolaise de presse. En effet, l'on craint un nouveau crash minier qui aurait des conséquences désastreuses sur l'économie de la ville de Kolwezi. À l'échelle du pays, il est inutile de rappeler la place majeure occupée par le cuivre dans les exportations congolaises des matières premières. Selon les informations disponibles, les différents animateurs des départements de KCC ont commencé des campagnes d'explication autour de cette décision irrévocable du groupe Glencore de suspendre la production de cuivre durant une période excédant une année. Pour les travailleurs, rien n'indique que la situation pourrait être rétablie après cette suspension. Il s'agit tout de même de près de 7 000 agents et 5 000 travailleurs des entreprises contractantes concernées. Aussi l'onde de choc sera-t-elle ressentie durement non seulement dans l'économie locale mais aussi dans les ménages.

Laurent Essolomwa



11^{èmes} JEUX AFRICAINS BRAZZAVILLE 2015



FOOTBALL

Le Burkina Faso écarte le Nigeria

Le Burkina Faso s'est qualifié pour la finale des jeux africains en dominant, le 15 septembre, au stade Alphonse-Massamba-Débat le Nigeria sur un score de 3-1.



Une phase de jeu du match Burkina Faso-Nigeria

Les Étalons ont ouvert le score à la 11e minute sur une frappe de Sydney Mohamed Sylla, contrée par un pied du joueur nigérian. Les Burkinabés ont assuré à la 63e minute. Omar Kaboré parti à la limite du hors-jeu bat le gardien d'une frappe imparable. Le Nigeria réagit dans les minutes qui suivaient en réduisant le score à la 75e minute par Daniel Etor Esien. Un but qui n'arrête pourtant pas la flamme allumée par les joueurs d'Issa Balbone qui se mettent à l'abri trois minutes plus tard grâce à son premier buteur Sydney Mohamed Sylla.

James Golden Eloué

Le Congo passe le cap des vingt médailles... en attendant mieux

Entre les objectifs annoncés par les Fédérations sportives et les inquiétudes nées de préparations plus ou moins abouties pour les athlètes congolais, l'incertitude planait, avant la cérémonie d'ouverture de ces Jeux africains, sur le nombre de médailles que pourrait remporter le Congo. À trois jours de la fin des épreuves sportives, la délégation congolaise compte déjà vingt médailles, dont 5 en or (une au lancer de poids, deux au karaté, une en gymnastique aérobic et une en boxe), 2 en argent (pétanque et volley-ball masculin) et 13 en bronze (deux en tennis de table, cinq en karaté, une au lancer de marteau, une au disque, une en judo, deux en gymnastique aérobic et une en boxe). Une belle moisson qui pourrait rapidement être améliorée par le handball féminin, le tennis, le tennis de table ou encore le taekwondo. Et bien sûr, les Diablotins, qui devront se contenter, en cas de victoire sur le Nigeria dans la petite finale, de la médaille de bronze. Ce ne sera pas aussi bien que l'or, mais ça c'est tout simplement la loi du sport.

C.D.

Le Congo privé de finale par un séduisant Sénégal

Les Diablotins de Claude Le Roy n'égaleront pas leurs aînés de 1965 : mardi après-midi, le Congo a été sorti par une très bonne équipe du Sénégal, douée techniquement, tactiquement et collectivement. Battus par trois buts à un, les Congolais ont manqué plusieurs occasions franches. Mais peuvent également remercier Christopher Mafoumbi, qui a évité un score plus lourd.

Tout était réuni, mardi après-midi, pour permettre aux Diables rouges U23 de gravir une marche supplémentaire vers leur destin : une météo très clémente, contrairement aux matchs précédents, aucune absence à déplorer et un stade Alphonse Massamba-Débat plein à craquer. Malheureusement, l'obstacle sénégalais s'est révélé infranchissable pour le Congo, malmené dès la première minute et sauvé par Mafoumbi. Un avant-goût d'une première mi-temps compliquée pour les Diables rouges qui ne trouvent pas la faille face à une équipe sénégalaise

d'une redoutable cohérence collective. Et la sentence sera terrible pour le Congo avec un premier but, un retourné de Dieng, encaissé à la 16e, puis une réalisation de Keita à la 36e.

Clairement, les Diables rouges sont tombés sur plus forts qu'eux. Mais n'auront pas démérité. Au retour des vestiaires, ils équilibrent les débats et touchent du bois par l'entremise de Bidimbou (46e), puis réduisent le score par Ndockyt (54e), redonnant espoir à un stade douché par la première période.

Mais le Sénégal laisse passer l'orage et creuse son avantage à la 82e sur une tête de Sory Keita. La messe est dite pour un Congo bien trop friable défensivement (6 buts encaissés dans ce tournoi). Les Lionceaux étaient meilleurs et condamnent les Diablotins à se remobiliser pour la petite finale. Le bronze sera moins brillant que l'or, mais permettra aux footballeurs de participer à la belle moisson congolaise.

Camille Delourme

Tennis

À défaut d'une médaille précieuse, le Congo se contente du bronze

Le miracle ne s'est pas produit, le 15 septembre, sur le terrain de tennis de Brazzaville. L'aventure de la congolaise Grâce Denga en simple dames s'est arrêtée en demi-finales, synonyme de la médaille de bronze.

Grâce Denga a courbé l'échine devant la tête de série n°4, la Malgache Zarah Razafimahatratra, en deux manches (6-4 ; 6-3). Notons qu'elle et ses coéquipières disposent encore d'une marge de manœuvres dans ce tournoi dont les matches par équipe commencent dès ce 16 septembre. La Congolaise affronte, en effet, en ouverture la Zimbabwéenne Valeria Bhunu.

Le programme des finales

Simple dames

Zarah Razafimahatratra (Madagascar) / Sandra Samir

(Égypte) ; Melissa Ifidzen (Nigeria) / Elizabeth Pam (Nigeria) ; Moura Ishak (Égypte) / Dona Abohobaga (Égypte)

Simple messieurs

Ibrahim Kibet Yego (Kenya) / Sheil Ajay Kotecha (Kenya) ; Alexis Martin Kiegou (Bénin) / Dennis Indondo (RDC) ; Clifford Enosoiebbe (Nigeria) / Thomas Omang Otu (Nigeria) ; Arnold Ikondo (RDC) / Christian Paul (Nigeria).

Double dames

Ola Abouzky et Sandra Samir (Égypte) / Dona Abohobaga et Moura Ishak (Égypte).

Double messieurs

Dennis Indondo et Sarma Nkulufa (RDC) / Wisdom Na Ajdrago et George Darko (Ghana).

Parfait Wilfried Douniama



Handball

Congo - Sénégal en quarts de finale dames ce mercredi

Les combinaisons des quarts de finale de la compétition de handball ont été connues à l'issue de la dernière journée des matches de poules qui se sont disputés, le 15 septembre, au Palais des sports de la Fraternité de Kintélé.

Les Congolaises seront face aux Sénégalaises et en hommes, grâce à la victoire des Diables rouges face aux Éléphants de la Côte d'Ivoire, 26-30, les Congolais premiers du groupe C affronteront les Gabonais le 17 septembre à 12 heures. Soulignons toutefois que la confrontation Congo/Sénégal s'annonce très intéressante quand on sait que cette équipe très technique et dont l'ossature est composée des joueuses évoluant en Europe a posé d'énormes problèmes à l'équipe camerounaise en faisant un match à égalité de 19 buts partout dans le groupe A.

Dans le groupe D, l'Égypte termine aussi à la tête de son groupe grâce à sa deuxième victoire face à la RDC, 26-20. Le Gabon est deuxième du même groupe devant la RDC éliminée par rapport au nombre de buts marqués contre l'Égypte, 25 pour le Gabon et 20 pour la RDC alors que les deux équipes avaient un point partout. Dans le groupe C, le Nigeria a surpris le public en s'imposant face à l'Angola, 23-21, et termine à la tête de ce groupe devant l'Angola.

Le classement général à l'issue des matches de poules.

Chez les dames : Groupe A / 1er

Cameroun (3pts), 2e Sénégal (3pts), 3e Mali (0pt)
Groupe B : 1er Congo 4pts, 2e Burkina Faso, 0pt
Groupe C : 1er Angola 4pts, 2e Nigeria (2pts), 3e Kenya, 0pt
Groupe D : 1er Côte d'Ivoire (4pts), 2e RDC (2pts), 3e Zambie (0pt)
Chez les messieurs :
Groupe A : 1er Libye (4pts), 2e Sénégal (0pt)
Groupe B : 1er Nigeria (4pts), 2e Angola (2pts), 3e Kenya (0pt)
Groupe C : 1er Congo (3pts), Côte d'Ivoire (1pt)
Groupe D : 1er Égypte (4pts), 2e Gabon (1pt), 3e RDC (1pt)

Les quarts de finale dames se joueront, le 16 septembre, selon le programme que voici :

12h RDC-Angola
14h Cameroun-Burkina Faso
16h Nigeria- Côte d'Ivoire
18h Sénégal- Congo

Les quarts de finale messieurs se discuteront le 17 septembre
12h RDC-Congo
14h Nigeria- Sénégal
16h Côte d'Ivoire-Égypte
18h Libye - Angola

Charlem Léa Legnoki

La RDC moins réaliste face à la Côte d'Ivoire

Les Léopards dames handball de la RDC ont été battues, le 14 septembre, au Palais des sports du Complexe sportif La Concorde de Kintélé, par les handballeuses de la Côte d'Ivoire, par 23 buts à 29.

La défaite intervient après l'écrasante victoire RD-congolaise contre la Zambie (51-10) lors de leur première journée. Les joueuses du sélectionneur Célestin Mpoua ont manqué de réalisme face aux Ivoiriennes accumulant des ratées devant la gardienne ivoirienne Yao Kelly.

Quoique l'ex-Toulousaine évoluant actuellement en Angola ait fait une prestation exceptionnelle, Christian Mwasesa, la sélection RD-congolaise (composée de Makubanza Louise, Babina, Okoko, Muange, Milemba Olga, Matutu, Lusamba, Mwasesa Christiane, Mamba Fali, Luhaka Aurélie, Lydia Musonda, Bambi, Kabamba Bibiche, Loemba, Palata et Louaba Constance) n'a pris le dessus sur son adversaire à aucun moment de la partie.

À la fin des premières trente minutes, la Côte d'Ivoire menait par 12 buts à 11.

En seconde période, l'entraîneur ivoirien a demandé à la joueuse Fofana de marquer de manière systématique et, singulièrement Mwasesa, l'empêcher de bouger.

Et cela a payé pour ses joueuses. Au cours de ce match, Christiane Mwasesa a inscrit à elle seule dix buts.

Les autres marqueuses congolaises sont Constance Louaba (cinq buts), Milemba Olga (trois buts), ainsi qu'Okoko, Matutu, Mamba Fali et Musonda Lidya qui ont chacune inscrit un but. « Dans ce match, il nous a manqué du réalisme, et l'adversaire, qui est une équipe bien outillée, a exploité toutes nos ratées. Si on concrétisait nos actions, on aurait fait un bon résultat. Les Ivoiriennes savaient qu'on pouvait faire un bon résultat, elles ont blindé leur moral, profitant de notre manque de réalisme », a déclaré Célestin Mpoua, entraîneur des Léopards handball-dames. Et il a poursuivi :

« Nous faisons le travail aux entraînements, mais la réalité sur le terrain, ce sont les joueuses. Les duels entre les porteuses congolaises de ballon et la gardienne ivoirienne ont été déterminants. C'est la gardienne ivoirienne qui a permis à cette équipe de remporter la partie ».

Le prochain match de la RDC, pour une place en demi-finale, l'opposera à l'Angola. À ce sujet, Célestin Mpoua a signifié : « Il faut que les joueuses retrouvent le moral. Certes, l'Angola est un adversaire expérimenté, nous allons essayer de le contrer pour faire un bon résultat. C'est une équipe un peu rajeunie. La Tunisie qui est numéro un en Afrique n'est pas là. Je pense que les chances de victoires sont donc égales entre Congolaises et Angolaises ».

Malgré la défaite, les filles ont également été encouragées par l'ambassadeur de la RDC à Brazzaville, Christophe Muzungu, qui a assisté au match au Palais des sports du Complexe sportif La Concorde de Kintélé.

Martin Enyimo

JUDO

Le Congolais Deo Gracia Ngokaba sauve les meubles

Après la débâcle des Diables-Rouges au premier jour, c'est finalement au deuxième et dernier jour de la compétition (du 13 au 14 septembre 2015) au gymnase de Talangai, que Deo Gracia Ngokaba, a arraché la médaille de bronze, à l'issue d'un combat magistral livré en trois secondes, face à l'Ivoirien. Cette victoire a permis au Congo de gagner l'unique médaille de cette discipline.

Les résultats définitifs du judo se présentent comme suit. En version masculine

Catégorie de moins de 60 kg

Abelrahman Ahmed (Égypte), Médaille d'Or;
Haroune Kamel (Algérie), Médaille d'Argent;
Dhoubi Fraj (Tunisie), Médaille de Bronze; vient ensuite
Pedro, Nayr Garcia (Angola).

Catégorie de moins de 66 kg

Zourdani Houd (Algérie), Médaille d'Or;
Abdelmouaty Ali (Égypte), Médaille d'Argent;
Abdelmawgoud, Mohamed (Égypte), Médaille de Bronze, vient ensuite
Koussou Oouvelou, Harnold (Gabon).

Catégorie de moins de 73 kg

Mohyeldin Mohamed (Égypte), Médaille d'Or;
Njie Faye (Gambie), Médaille d'Argent;
Madeira Edson (Mozambique), Médaille de Bronze, vient ensuite
Nartey Emmanuel (Ghana).

Catégorie de moins de 81 kg

Abdelaal Mohamed (Égypte), Médaille d'Or;

Kibikai Paul (Gabon), Médaille d'Argent;
Ben Ammar Abdelaziz (Tunisie), Médaille de Bronze, vient ensuite
Hazem All (Égypte).

Catégorie de moins de 90 kg

Benamadi Abderrahmane (Algérie), Médaille d'Or
Snoussi Oussama Mahmoud (Tunisie), Médaille d'Argent
Dolassem Dieudonné (Cameroun), Médaille de Bronze, vient ensuite
Piontek Zack (Afrique du sud).

Catégorie de moins 100kg

Bouyacoub Lyes (Algérie), Médaille d'Or;
Ben Khaled Anis (Tunisie), Médaille d'Argent;
Mane Baboukar (Sénégal), Médaille de Bronze, vient ensuite
Nji Mouluh Seidou (Cameroun).

Catégorie de plus de 100kg

Jaballah Faicel (Tunisie), Médaille d'Or;
Zouani Bilal (Algérie), Médaille d'Argent;
Ngokaba Déo Gracia (Congo), Médaille de Bronze, vient ensuite
Selim Khaled (Égypte).

En version féminine

Catégorie de moins de 48kg

Saidi, Sabrina (Algérie), Médaille d'Or;
Saoudi, Olfa (Tunisie), Médaille d'Or;
Bashir, Fatima (Nigéria), Médaille d'Or, vient ensuite
Lima, Taciana (GBS).

Catégorie de moins de 52kg

Haddad, Djazia (Algérie), Médaille d'Or;
Ayari, Hela (Tunisie), Médaille d'Argent;
Audu, Franca (Nigéria), Médaille de Bronze; vient ensuite
Fofana, Salimata (Côte-d'Ivoire).

Catégorie de moins de 57 kg

Tariket Ratiba (Algérie); Médaille d'Or
Dabonne Zouleiha Abzetta (Côte-d'Ivoire); Médaille d'Argent
Buet Les (Sénégal); Médaille de Bronze, vient ensuite
Diedhiou Hortance (Sénégal).

Catégorie de moins de 63 kg

Wezeu Dombou Helene (Cameroun); Médaille d'Or;
Belakhal Souad (Algérie); Médaille d'Argent;

L'Algérie domine la compétition

La compétition de judo s'est achevée le 14 septembre par le sacre de l'Algérie. Le Congo pays hôte s'est contenté de la douzième place sur vingt-cinq nations.

Au judo, l'Algérie a été à la hauteur de ses ambitions. Elle s'est classée première avec un total de douze médailles dont sept d'or, quatre d'argent et une de bronze. Elle est talonnée par l'Égypte (sept médailles) notamment trois médailles d'or, une d'argent et trois de bronze. La Tunisie est troisième avec ses deux médailles d'or, six d'argent et cinq de bronze soit un total de treize médailles. Le Cameroun occupe le 4e rang avec cinq médailles à savoir une médaille d'or et quatre de bronze. L'Angola est cinquième au classement de judo avec une médaille d'or et une de bronze devant le Gabon et la Côte d'Ivoire ayant respectivement à leur compte, une médaille d'argent et une de bronze. La Gambie est huitième avec une médaille d'argent.

Le Nigeria et le Sénégal partagent la neuvième place avec trois médailles de bronze, suivis du Ghana (deux médailles de bronze) et du Congo douzième avec une seule médaille de bronze. Le Mozambique, l'Afrique du Sud et la Guinée Bissau ayant chacun, une médaille de bronze, complète la liste des médaillés.

James Golden Eloué

Bjaoui Meriem (Tunisie); Médaille de Bronze, vient ensuite
Szogedi Szandra (Ghana).

Catégorie de moins de 70kg

Moreira Antonia (Angola), Médaille d'Or;
Miled Houa (Tunisie), Médaille d'Argent;
Ben Abderrahmane Aicha (Algérie), Médaille de Bronze.
Bouchouha Nihel (Tunisie).

Catégorie de moins de 78kg

Ouallal Kaouthar (Algérie), Médaille d'Or;
Mzougui Sarra (Tunisie), Médaille d'Argent;
Ebere Rita (Nigéria), Médaille de Bronze.
Mballa Antangana Hortence Vanessa (Cameroun).

Catégorie de plus de 78kg

Cheikh Rouhou Nihel (Tunisie), Médaille d'Or;
Asselah Sonia (Algérie), Médaille d'Argent;
Trabelsi Sahar (Tunisie), Médaille de Bronze.
Wetie Diodjo Nadine (Cameroun).

Bruno Okokana



Supplément Spécial - COJA -



VOLLEYBALL

L'or pour les Algériens et les Kényannes

L'Algérie en hommes et le Kenya en dames ont terminé leur course sur la première marche du podium. Le Congo, battu par l'Algérie 0 set à 3, s'est contenté de la médaille d'argent.



L'équipe d'Algérie médaillée d'or en hommes / crédit photo Adiac

En finale, les Diables rouges ont rencontré l'Algérie mais sans l'emporter. Lors des deux premiers sets, les Congolais, très hésitants dans le jeu, ont courbé l'échine : 20 à 25 et 22-25. Les Algériens ont réussi à contrer les smaches téléphoniques des Diables rouges qui ne parvenaient pas à conserver l'avantage même quand ils menaient au score, visiblement gagnés par la fatigue vu le rythme de la compétition et surtout lors du match face à l'Égypte la veille. Le troisième set était le plus décisif pour les deux formations. L'Algérie tenait à s'imposer lors de la rencontre alors que le Congo tenait à réduire la marque. Objectif : un quatrième set pour une éventuelle égalisation et aller au tie-break. Malheureusement, l'équipe d'Algérie très technique a réussi à les mettre en difficulté voire hors d'état de nuire en l'emportant 27 à 25. Au total : 3 sets à 0. Seule et unique défaite des Diables rouges en ces onzièmes Jeux africains. Une défaite fatale qui les prive de l'or.

Les Kenyanes dominent les Camerounaises

En finale, les Kenyanes n'ont pas badiné devant les Camerounaises pourtant favorites sur le papier car n'ayant perdu aucun match depuis le début de la compétition. Le Cameroun souhaitait s'imposer en finale pour terminer en beauté au volleyball. Dès le premier set d'ailleurs, les Camerounaises ont dominé l'équipe adverse 25-15. En face, les Kenyanes n'ont pas baissé les bras. Elles se sont réveillées pour prendre le dessus. Au deuxième set, 25-14 pour le Kenya.

Le rythme du match n'a plus changé jusqu'à la fin. Au finish, les Kenyanes ont remporté les deux derniers sets respectivement : 25-15 et 25-19. Score final : 3 sets à 1. Compétition réussie par les Camerounaises, médaillées d'argent. Mission accomplie pour le Kenya médaillé d'or.

L'Égypte décroche le bronze dans les deux versions

La bataille pour la médaille de bronze, en hommes, opposait l'Égypte au Rwanda. D'entrée de jeu, les Rwandais ont fait peur aux pharaons en remportant le premier set 27-25. Les Égyptiens se sont ressaisis par la suite en s'imposant au set suivant 26-24. Le Rwanda a repris le dessus au troisième set par le même score avant que l'Égypte n'impose sa force au dernier set en décrochant le tie-break. Finalement, les Égyptiens l'ont emporté 3 sets à 2. Une victoire synonyme de médaille de bronze pour ces hommes. Pour la troisième place, en dames, les Égyptiennes ont laminé les Seychelles 3 sets à 0. Rien d'étonnant sur la victoire de l'Égypte qui, techniquement, était largement au-dessus de son adversaire. Les Égyptiennes ont donc décroché la médaille de bronze à l'image de leurs hommes. Deux médailles de bronze au total pour l'Égypte au volleyball. Dans cette compétition, les dames d'Égypte n'ont perdu qu'un seul match : la demi-finale face au Kenya 2 sets à 3. Les hommes en ont perdu deux : devant le Congo en phase de poule 2 sets à 3 et face à l'Algérie en demi-finale 0 set à 3.

Rominique Nerplat Makaya

TENNIS

La RDC disputera la finale en simple et en double messieurs

Après les médailles d'argent et de bronze en boxe, la RDC pourrait à nouveau empocher deux autres médailles d'or, à défaut d'argent, en tennis. Le champion du Congo, Denis Indondo, s'est qualifié pour la finale en catégorie simple messieurs et également en finale double messieurs en compagnie de Sarma Nkulufa.

Le tennisman Denis Indondo, classé quatrième au classement africain, a arraché une victoire le 15 septembre au Tennis Club de Brazzaville situé dans les environs du stade Massamba-Debat. En demi-finale simple des messieurs, il a terrassé l'Égyptien Ahmed Mounir en deux sets (six jeux à deux, et six jeux à un) en une heure dix minutes.

En finale, ce 16 septembre, toujours au Tennis Club, il va affronter le Béninois Alexis Martin Kiegou, quinzième au rang africain. Ce dernier a battu dans l'autre demi-finale le Zimbabwéen Anthony Mark.

En rappel, au premier tour, Indondo avait éliminé le Libyen Mostafa Mouhan (6-0, 6-0) ; au deuxième tour, il a écarté le Rwandais Habiymbere (6-1, 6-1), en quart de finale, il s'est imposé face à Mamata du Congo Brazzaville (7-5, abandon) ; en demi-finale, le champion de la RDC a donc soumis l'Égyptien Ahmed Mounir.

Une victoire de Denis Indondo



Denis Indondo lors de sa demi-finale contre l'Égyptien Mounir (photo actu.cd)

en finale sera significative et historique, car ce sera la première médaille d'or glanée par la RDC. Soulignons qu'après leur qualification au deuxième tour de la compétition, les autres tennismen congolais n'ont pu arracher des médailles en simple messieurs et simple dames. Allusion notamment à Nancy Onya et Nana Sifa en version féminine, et Sarma Nkulufa et Arnold Ikondo. Quant à Christian Saidi, il a été éliminé par un Égyptien.

En plus de la finale en simple messieurs, la RDC s'est qualifiée pour la finale en double, avec Denis Indondo et Sarma Nkulufa, après leur victoire face au Sénégal en deux sets (six jeux à deux, et six jeux à deux).

Cette paire masculine RD-congolaise ira chercher la médaille d'or face à la paire ghanéenne composée de Wisdom Na Ajdrago et George Darko.

Martin Enyimo

NZANGO

Le président de la Confédération de handball soutient la promotion de ce sport de démonstration

Le Nzango, sport de démonstration lors des 11e Jeux africains a conquis le cœur d'Arémou Mansourou. Le président de la Confédération africaine de handball qui a assisté à quelques séquences de démonstration de Nzango le 14 septembre a promis soutenir la promotion de ce sport dans le continent.

« Je veux que ce sport qui est pratiqué au Congo puisse aller au-delà des frontières. Il faut faire en sorte que ce sport soit codifié et bien compris des autres pays pour tenter d'organiser les compétitions entre les pays. Et après cette vulgarisation, essayer d'organiser les compétitions sous-régionales, régionales et voire continentales », a commenté le président de la Cahb. Et d'ajouter : « Avec cet engouement que l'on note aujourd'hui, on peut espérer contaminer d'autres pays... Vous pouvez compter sur ma disponibilité pour vous accompagner dans les idées... »

Le 14 septembre, l'affiche de la finale qui se disputera le mercredi a été dévoilée. Les Femmes Unies ont dominé en demi-finale l'AS Cheminots de Dolisie 45 pieds à 36 puis l'AS Ignié a pris le meilleur sur Nzila Zulu 40 pieds à 31. La compétition de démonstration a réuni les équipes championnes du Congo. Le 15 septembre, la Fédération congolaise de Nzango que dirige Blanche Akouala entend mener une vaste campagne d'adhésion au cours d'une conférence scientifique.

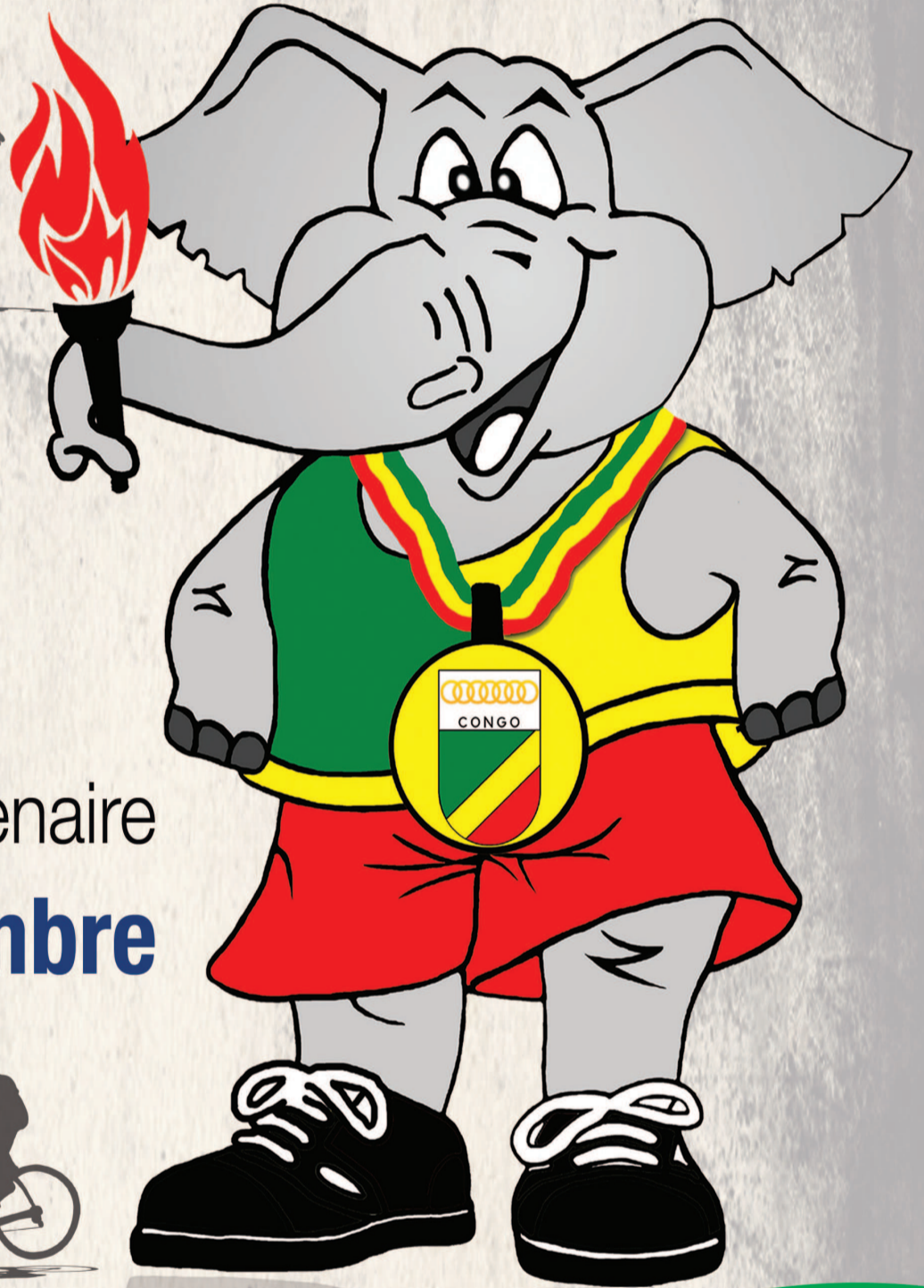
« Nous allons parler de l'histoire de Nzango. Comment à partir d'un jeu traditionnel, nous avons réussi

à l'inscrire comme sport de démonstration. Nous allons leur montrer aussi les règles du jeu. Lorsque nous aurons montré tout cela, nous pensons que les délégations étrangères qui participeront à cette communication vont décider de leur adhésion ou pas », a expliqué Blanche Akouala. Selon la présidente de la fédération, les pays comme le Gabon, la République centrafricaine, la République démocratique du Congo, la Côte d'Ivoire, le Sénégal, le Ghana et la Tanzanie ont déjà manifesté leur intérêt pour ce sport féminin.

James Golden Eloué



11^{èmes} JEUX AFRICAINS BRAZZAVILLE 2015



Les Jeux du Cinquantenaire
du **04 - 19** septembre



EXÉCUTION DU BUDGET 2014

À l'heure de la reddition des comptes

Le gouvernement sera tenu de s'expliquer par rapport à l'exécution dudit budget de sorte à permettre une meilleure évaluation des écarts potentiels entre ce qui a été prévu et ce qui a été fait en termes de dépenses, a déclaré le président de l'Assemblée nationale en ouverture mardi de la session ordinaire de septembre.

La deuxième session ordinaire de l'exercice 2015 au Parlement a été ouverte le 15 septembre. La cérémonie inaugurale s'est déroulée selon le rituel protocolaire connu avec, en toile de fond, les discours des présidents des deux chambres législatives en présence de tout le gotha politique congolais, des membres du corps diplomatique et judiciaire et de plusieurs invités. Dans son adresse, le président de l'Assemblée nationale a indiqué que la présente session sera essentiellement budgétaire. La priorité sera, en effet, accordée à l'examen et au vote du projet de loi des finances comptant pour l'exercice 2016. Le gouvernement est donc astreint à déposer les prévisions budgétaires y afférentes dans le respect des délais requis par la Constitution et les lois de la République. Cependant, a-t-il fait remarquer, ce projet de loi des finances sera examiné dans un contexte national marqué par des échanges intenses entre acteurs politiques, mais aussi par

le processus de mise en place des nouvelles provinces et la perspective de la tenue des élections. Et d'ajouter que le budget 2016 sera profondément affecté par le nivellement vers le bas du niveau des ressources minières et la baisse du cours des matières premières dont dépend l'économie congolaise. Il va sans dire que la conjonction de ces deux facteurs va impacter sur le budget en cours d'élaboration, a averti Aubin Minaku. Il a, par ailleurs, loué les vertus du dialogue initié par le chef de l'État en ce sens qu'il pourrait permettre de recadrer le processus électoral en panne et ce, dans un schéma responsable et acceptable. Il a aussi loué les efforts entrepris par le gouvernement dans le cadre de la stabilisation du cadre macroéconomique en termes de mobilisation des ressources et de reconstruction nationale.

Aubin Minaku a exhorté le gouvernement à œuvrer dans le sens de créer l'équilibre entre le niveau de croissance économique et l'amélioration des conditions de vie des Congolais pour un partage juste du fruit de la croissance. Sur le volet de la bonne gouvernance et de gestion orthodoxe des finances publiques, Aubin Minaku a indiqué que l'examen et le vote de la loi portant reddition de compte pour l'exercice 2014 sera inscrit comme matière prioritaire au cours de cette session. Le

gouvernement sera tenu de s'expliquer par rapport à l'exécution dudit budget de sorte à permettre d'évaluer les écarts potentiels entre ce qui a été prévu et ce qui a été fait en termes de dépenses.

Auparavant, le président du sénat Léon Kengo wa Dondo avait martelé sur la volonté populaire non équivoque d'aller aux élections qu'il a qualifiées de « *mode de respiration normale de tout Etat démocratique* ». Il n'y a pas de raison, a-t-il déclaré, qu'elles soient indéfiniment retardées. Et face à l'impasse qui pèse sur le processus électoral en cours, Léon Kengo a proposé deux schémas expérimenter. Soit une concentration de tous les moyens disponibles sur les scrutins à délai constitutionnel incompressible (présidentielle, législatives nationales et provinciales), ou soi, un regroupement des scrutins directs le même jour en décalant de quelques jours ceux indirects (élection des gouverneurs et des sénateurs). La Céni, en tant qu'organe technique, pourra se prononcer dans le cadre des injonctions que la Cour constitutionnelle lui a faites, a-t-il ajouté. Comme son collègue de l'Assemblée nationale, il a appuyé le dialogue national initié par le chef de l'État, seule voie royale, selon lui, pour sortir le pays de l'impasse politique actuelle.

Alain Diasso

JUSTICE

Une assistance juridique et judiciaire gratuite apportée aux enfants en conflit avec la loi

Dans le cadre de la protection des enfants, les bureaux de consultation gratuite (BCG) des barreaux de Kinshasa apportent une assistance juridique et judiciaire à cette catégorie de personnes considérées comme des indigents.

Au cours d'une conférence de presse qu'ils ont conjointement animée à l'intention des membres du réseau de journalistes amis de l'enfant (RJAIE), le président du Bureau de consultations gratuites (BCG) du barreau de Matete, Me Alain Nsele Ngomba, et l'assistant administratif du Programme d'appui à la réforme de la justice (PARJ) au BCG du barreau de la Gombe, Me Jean Martin Kabeya ont déclaré avoir apporté leur assistance juridique et judiciaire aux enfants en conflit avec la loi. En août 2015, les avocats commis par le BCG du barreau de Matete ont été consultés par soixante enfants en conflit avec la loi au tribunal pour enfants de Kinkole alors que les avocats du BCG du barreau de la Gombe ont été consultés par quarante-neuf enfants en conflit avec la loi aux tribunaux pour enfants de Kinshasa, de Kalamu et de Ngaliema. Au cours de la même période, le BCG du barreau de Matete a apporté une assistance judiciaire à huit prévenus indigents. Quant au BCG du barreau de la Gombe, il a assisté cinq prévenus indigents. Dans le cadre du renforcement des capacités, le BCG du barreau de Matete a organisé deux sessions de formation pour la remise à niveau des avocats avec l'appui d'Avocats sans frontières (ASF)/Belgique.

Les infractions commises par les enfants en conflit avec la loi

Le président du BCG du barreau de Matete, Me Alain Nsele Ngomba, et l'assistant administratif du PARJ au BCG du barreau de la Gombe, Me Jean Martin Kabeya, ont fait savoir que les enfants en conflit avec la loi sont accusés de beaucoup d'infractions. Les plus

commises sont le viol, le vol, les injures publiques et les coups et blessures volontaires. « *Ce sont les infractions les plus commises par les enfants en conflit avec la loi déférés devant les tribunaux pour enfants de la ville de Kinshasa* », ont-ils déclaré. Les garçons commettent plus le viol et le vol tandis que les filles sont poursuivies le plus souvent pour coups et blessures volontaires et injures publiques, a précisé Me Virginie Musuamba, coordonnatrice du BCG du barreau de Matete.

Pour bénéficier de l'assistance des BCG, il faut apporter l'attestation d'indigence fournie par les services du ministère des Affaires sociales. Les enfants, les militaires et les policiers sont d'office considérés comme des indigents.

Le BCG du barreau de la Gombe est situé sur l'avenue Kasa-Vubu n° 87 (croisement avec l'avenue Birmanie) dans la commune de Ngiri-Ngiri. Ce bureau couvre les communes suivantes : Gombe, Ngiri-Ngiri, Kasa-Vubu, Kalamu, Barumbu, Kinshasa, Selembao, Bumbu, Makala, Lingwala, Mont-Ngafula, Ngaliema, Bandalungwa et Kintambo. Le BCG du barreau de Kinshasa-Matete est situé sur le Boulevard Lumumba n°25 au quartier 1 de la commune de Masina (Immeuble Tyrannus voisin de l'immeuble Apocalypse). Ce Bureau couvre les communes suivantes : Matete, Lemba, Limete, Ngaba, Kisenso, N'Djili, Masina, Kimbanseke, N'Sele et Maluku. Le BCG du barreau de Matete a ouvert un deuxième bureau depuis mai 2015 dans la commune de Lemba sur l'avenue Bakali n°1392 derrière la salle « Carrefour familial ». Présentement les deux BCG des barreaux de Matete et de la Gombe bénéficient de l'appui financier de l'Union européenne à travers le PARJ pour permettre aux indigents d'accéder gratuitement à la justice.

Aline Nzuzi

MORTALITÉ INFANTILE

Le quatrième objectif du millénaire hors de portée

Pour la Banque mondiale (BM), institution internationale qui s'investit dans l'utilisation des données harmonisées pour suivre ce processus engagé depuis 2000, il est observé un recul de 53% du taux de mortalité des enfants de moins de cinq ans. Il s'agit d'une baisse de plus de la moitié à l'échelle mondiale. En effet, le taux est passé de 91 à 41 décès pour 1000 entre 1990 et 2015, mais l'évolution de cet objectif ne présage aucune possibilité d'atteindre une baisse des deux tiers, conformément à la cible du quatrième objectif des OMD.

Au stade actuel, l'Asie de l'Est/Pacifique et l'Amérique/Caraïbes sont les deux régions du monde à avoir atteint l'OMD 4. L'on note également que l'Europe/Asie centrale et le Moyen-Orient/Afrique du Nord ont quelque peu manqué cet objectif. Mais pour la BM, les régions Afrique Subsaharienne et Asie du Sud ont fourni des efforts qui se sont avérés bien insuffisants pour atteindre la cible. Plus

loin, l'analyse plus détaillée de la BM révèle que le tiers des pays à revenu faible ou intermédiaire, au total 46, sont arrivés à réduire de deux tiers la mortalité de ces enfants. Certains sont allés au-delà pour atteindre la cible fixée par l'OMD 4. « Il s'agit de 12 pays à faible revenu, de 12 pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure et de 22 pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure ».

La mauvaise nouvelle est que l'Afrique subsaharienne enregistre actuellement le taux le plus élevé au monde. « En 2015, un enfant sur douze y meurt avant son cinquième anniversaire, soit plus de douze fois plus que la moyenne enregistrée par les pays à revenu élevé ». L'Afrique Subsaharienne, c'est également 50% des décès d'enfants de moins de cinq dans le monde. Ensuite, il y a l'Asie du Sud. Avec une proportion d'un enfant sur 19, cette région enregistre 31% des décès d'enfants. « Ces deux régions alignent un total de 81% des décès à l'échelle

mondiale ». À cet effet, il est indispensable d'accorder toute la priorité à ces deux régions.

48 millions d'enfants sauvés Pour autant, le rapport de la BM note une régression de 44% de la mortalité des enfants sur les 15 dernières années. Cette situation s'est accompagnée d'une baisse du nombre d'enfants de moins de 5 ans dans le monde, soit 13 millions à 6 millions entre 1990 et 2015. Cela veut dire que l'on est passé de 35000 à 16000 décès par jour. Ce résultat est d'autant plus satisfaisant que ce chiffre passe pour la première année en-dessous de la barre des 6 millions. L'on estime ainsi que, de 2000 à 2015, la vie de 48 millions d'enfants a pu être sauvée. Mais pour la BM, il est possible d'éviter ces morts si la communauté internationale privilégie les interventions ayant fait leurs preuves et facilement accessibles. Il suffit de se concentrer sur les régions les plus affectées, en l'occurrence l'Afrique Subsaharienne et l'Asie du Sud.

Laurent Essolomwa

SANTÉ

Présentation du tableau national de l'ordre des pharmaciens

Ce tableau de l'édition 2015 reprend les noms de tous les pharmaciens qui sont autorisés d'exercer en RDC. Il met ainsi fin au désordre qui régnait dans ce secteur.

Le tableau a été présenté au ministre de la Santé publique, le Dr Félix Kabange Numbi, par le bureau du conseil national de ce corps de professionnels de santé. Conduit par le Pr Jean Baptiste Kalonji, président du bureau, la délégation a présenté quelques exemplaires du tableau au ministre de la Santé publique qui a déclaré être émerveillé par cette réalisation qui vient ainsi mettre fin au désordre qui règne de temps à autre dans le secteur de la pharmacie.

Le Dr Félix Kabange Numbi a également recommandé au bureau du conseil de travailler pour la mise sur pied des pharmaciens de garde. Au sortir de l'audience avec l'autorité, le président du bureau a salué l'implication du ministre de la Santé publique pour l'assainissement du secteur pharmaceutique au Congo. Outre la présentation de ce tableau, le ministre de la Santé publique et ses hôtes se sont appesantis sur les différentes matières qui intéressent le secteur de la pharmacie et de la santé, notamment de l'assainissement du secteur pharmaceutique, du marché de médicaments qui souffre de beaucoup de difficultés.

A.Nz.

POINTE-NOIRE

L'AAMP soutient le président de la République sur la tenue des Jeux africains

C'est dans une déclaration faite le 13 septembre que l'Alliance des associations de la mouvance présidentielle (AAMP) et son plénum ont exprimé leur soutien au président de la République, Denis Sassou N'Guesso, sur l'organisation des 11^{es} Jeux africains, dits «du cinquantenaire» qui se déroulent actuellement à Brazzaville, terre natale et berceau du cheminement desdits jeux, sous le signe de la jeunesse et du développement.

L'activité a été placée sous la houlette d'André Guy Edmond Loemba, président d'honneur de l'AAMP. La déclaration a été lue par Jean Dieudonné Madassou, président actif de cette plateforme, en présence de Féli Cyr Yoka Nguendi, son secrétaire général, du collège des présidents des associations qui la composent et des membres et sympathisants. Pour l'AAMP, dans le cadre de la réussite des 11^e Jeux africains, le président de la République a manifesté son énergie et sa volonté de doter le pays d'infrastructures routières, hôtelières et sportives de grand standing engendrant un impact socio-culturel considérable.

Pour ce qui est du complexe sportif «La concorde», elle a souligné : « Nous disons, pour cette arche sportive de Kintélé, qu'entre les plus grandes re-

connaissances de notre patrie, celles du président Denis Sassou N'Guesso appartiennent désormais à l'histoire africaine, et au-delà, à l'histoire du monde. »

Ces 11^e jeux qui interviennent cinquante ans après les premiers que Brazzaville a abrités en 1965, ont été placés par Denis Sassou N'Guesso sous le signe de la conservation de la paix et de l'unité de l'Afrique à travers la jeunesse qu'il a appelée à «s'unir pour mieux agir». Pour l'AAMP, toutes ces actions témoignent de « l'acuité de l'amour du président de la République pour son pays et son intransigeance pyramidale à donner l'agréable et l'utile à la jeunesse émouvante africaine en général, et congolaise en particulier. »

Cette plateforme n'a pas manqué

de dire son admiration et son soutien au président de la République et à l'ensemble de son gouvernement pour la réussite totale de ces jeux. Encourageant Denis Sassou N'Guesso à postuler le Congo à organiser d'autres grandes compétitions africaines,

L'AAMP souhaite la tenue rapide du referendum constitutionnel

Par ailleurs, en ce qui concerne le dialogue de Sibiti évoqué dans leur discours, l'AAMP et son plénum ont émis le souhait de voir se tenir le referendum constitutionnel dans de bons délais : « Nous demandons à son excellence Denis Sassou N'Guesso, président de la République, pour l'avenir immédiat, de donner suite aux résultats du dialogue de Sibiti en faisant convoquer le corps électoral pour le referendum constitutionnel dans de bons délais. »

L'AAMP a déclaré : « Nous soutenons avec la dernière énergie son excellence le président de la République dans ses œuvres d'actions concrètes, de bâtisseur infatigable et surtout d'acteur principal de la mo-

dernisation du Congo. »

Dans leur discours lu par André Guy Edmond Loemba peu avant la publication de la déclaration, l'AAMP et son plénum ont indiqué : « Tout comme l'intérêt national a primé sur le dialogue de Sibiti dont les résultats vont sans cesse croissant, le déroulement des jeux africains à Brazzaville montre incontestablement la mobilisation et le repère indéniabie de consécration de notre unité. Ces jeux

ment au Président de la République, que la confiance de vos compatriotes vous vaut toute l'invitation à continuer les œuvres remarquables, intangibles et séculaires dans notre pays et en Afrique. »

Pour appuyer ces propos, l'AAMP a rappelé la déclaration de la présidente de la commission de l'Union africaine (UA), Nkosazana Dlamini Zuma, qui disait lors du lancement de ces jeux : « Oui, hissé sur le podium de la politique sportive par l'Union africaine, le Congo, debout et fièrement, est bien le porte-drapeau de l'émancipation moderne de l'histoire sportive africaine. » L'AAMP a dit sa satisfaction du geste de reconnaissance et de soutien du secrétaire d'Etat français aux sports, le 4 septembre, et de la réjouissance du sous-secrétaire d'Etat américain en charge de la santé, sur les préparatifs des 11^{es} jeux africains lors de sa séance de travail avec le ministre congolais de la santé.

Lucie Prisca Condhet N'Zinga

MUSIQUE

Le groupe FTS enregistre « New Ndombolo »

C'est un maxi single de trois titres que sont : Polo, Je suis désolé et New Ndombolo, composé par deux jeunes gens talentueux, mais à la recherche d'un soutien multiforme.

Après l'enregistrement de deux singles respectivement en 2013 et 2014 qui n'ont jamais été sur le marché du disque, les jeunes

Magot Rabading (17 ans) et Marcus Prométhée (18 ans), accompagnés de trois danseuses, Céphora Lady (15 ans),

Martidel (16 ans) et Débora (14 ans), viennent d'enregistrer un maxi single intitulé New Ndombolo.

«Polo» l'une des chansons de ce maxi-single, est un vieux morceau qu'ils ont remixé en utilisant les termes actuels. « Ndombolo » par ailleurs, c'est tout justement du show, il n'y a pas de message.

« Ce maxi single est le troisième album que nous enregistrons. Nous nous sommes sacrifiés pour enregistrer les vidéos. C'est pour cela que nous lançons un appel aux managers et autres personnes de bonne volonté qui peuvent et veulent bien nous soutenir. Car le talon nous avons, mais il nous manque du soutien », a déclaré Magot Rabading.

Ce groupe qui fait de l'afro-beat a été créé en 2008. Après le Coupé-décalé qu'ils ont jugé sale parce que teinté un peu des bêtises, le groupe de Magot Rabading et Marcus Prométhée ont changé de genre musical, en s'intéressant au Rap, et finalement à l'Afro-beat jusqu'aujourd'hui. « Nous avons créé ce groupe parce qu'on était amoureux de la musique à bas âge. Quand je voyais mes grands-frères du quartier chanter, entrer en studio et faire des vidéos, cela m'excitait énormément. Et du coup ça m'a donné l'envie de chanter. J'ai commencé à chanter avec les amis du quartier avant qu'une sœur à nous prenne l'initiative de nous envoyer au studio d'enregistrement », a expliqué Magot Rabading.

Bruno Okokana

PRODUCTIONS SCÉNIQUES

L'artiste musicien Roga-Roga désigné ambassadeur des produits Eco-Oil Energie

La signature entre la société Eco-Oil Energie et l'artiste a eu lieu, le 14 septembre 2015 à l'hôtel Ledger de Brazzaville. A travers ce document, l'artiste congolais va promouvoir tous les produits de cette société par des productions scéniques et des panneaux publicitaires.

Avant de les mettre sur le marché national et international, la société

avec le groupe Eco-Oil Energie pour la promotion de leurs produits. Cette société, basée à Ouesso dans le département de la Sangha, a trois produits. Je vais coller mon image avec celle de ces produits. C'est pourquoi j'en profite de cet instant pour informer les mélomanes de la bonne musique en général et mes fanatiques en par-



L'artiste Roga-Roga tenant dans ses mains un échantillon des produits Eco-Oil

industrielle congolaise Eco-Oil Energie, a signé avec le leader du groupe Extra Musica, Roga-Roga pour promouvoir leurs produits. Il s'agit entre autres de la margarine, de l'huile végétale, l'huile de palme, la savonnerie... En marge de tout cela, la société met en exergue le biodiésel, ce qui fait entrer le groupe dans l'industrialisation. Quant aux prix de ces produits, la société Eco-Oil Energie les examinera avec le ministère du commerce.

Après la signature de ce contrat, l'artiste musicien Roga-Roga, a expliqué son contenu. « Je viens de signer

ticulier que les Congolais ont dorénavant la margarine pasteurisée fabriquée sur place. Nous allons faire la promotion de ces produits dans tout le Congo à travers des spectacles et des panneaux. Nous allons bâtir des stratégies avec la société Eco-Oil pour aller vers la population afin que celle-ci puisse consommer ces produits. La promotion pourra commencer en octobre».

Roga-Roga hier ambassadeur d'Azur, il devient en même temps ambassadeur d'Eco-Oil.

B.Ok



Magot Rabading et Marcus Prométhée